



**Forêts et Développement Rural**  
*Pour un Monde meilleur*



# RAPPORT ANNUEL 2017

# SOMMAIRE

Mot du PCA	3
Mot du chargé des programmes	4-7
Lettre à nos partenaires	8

---

FODER, une association au service de la Gestion durable des ressources naturelles	9 -10
Les femmes et les hommes de foder	11

---

## NOS PROJETS 12

Projet Voix des Citoyens pour le Changement: «observation forestière dans le bassin du Congo - projet CV4C»	14
---	----

Le projet « suivi communautaire des forêts en temps réel » (STR) ou « community - based real time forest monitoring » (RTM)	15
---	----

Le projet mise en œuvre d'un système normalisé d'observation indépendante externe	18
---	----

Projet « renforcer les droits des communautés forestières au partage des bénéfices »	26
--	----

Projet Reducing Deforestation in Cameroon by strengthening communities' rights and eu action (REDEC)	28
--	----

Le projet mines - environnement- santé et société (PROMESS)	30
---	----

---

## FORMATION 33

Activités de formation et renforcement de capacités	33
---	----

---

## NOS SUCCES 36-38

Les interventions en 2017	39
---------------------------	----

Une communication dynamique, au service de la bonne gouvernance des ressources naturelles	40
---	----

Communication	41-42
---------------	-------

---

## NOS PUBLICATIONS EN 2017 43

## Rodrigue NGONZO

Président du Conseil d'administration



Chers collaborateurs et collaboratrices, l'environnement de notre organisation pullule d'opportunités, et les bonnes idées sont aussi nombreuses que le sable de la mer. Toutefois il ne suffit pas de savoir qu'il y a des opportunités, il faut identifier les bonnes et les saisir. En effet, la différence entre les porteurs de bonnes idées et ceux qui réussissent est que les uns se contentent d'avoir des montagnes de bonnes idées, des tas de sable tandis que d'autres les mélangent à d'autres matériaux pour construire. Ceux-là passent ainsi de l'idée à l'action. Il est primordial d'identifier les bonnes idées pour en faire des propositions de projets et ainsi les transformer en impact réel. L'année 2017, qui s'est écoulée, a été une année de tous les défis. Nous avons travaillé d'arrache - pied pour transformer nos idées pour passer à l'action et saisir de bonnes opportunités.

Notre organisation traverse une période de changements marquants, une étape importante de son développement et de son histoire. Ce changement peut être freiné mais il ne peut être empêché car il est irréversible et déterminant pour l'avenir de notre organisation. Il est du devoir de chacun de nous d'y mettre le meilleur de son potentiel pour que ce changement intervienne vite et bien. L'on a passé ces dernières années à s'adapter aux changements de manière proactive, nos actions au contexte et aujourd'hui il est question de nous adapter à notre environnement interne et externe, aux défis qui nous sont posés, aux enjeux et menaces auxquels notre environnement est confronté. Ces changements pourront avoir des conséquences difficiles mais il est important pour la planification

stratégique de penser à ce que les changements vont engendrer, non seulement comme opportunités, mais aussi comme contraintes. Avec cette dynamique, nous atteindrons nos objectifs. J'insiste donc sur certaines valeurs de FODER que sont :

- L'esprit d'équipe et la cohésion de toutes les composantes de l'organisation;
- La communication transparente qui nous servira de boussole;
- L'intégrité qui manque tant à notre société et qui fonde la réputation de notre organisation.

Je félicite toute l'équipe FODER pour le travail effectué avec succès en 2017 dans la gestion des projets, la satisfaction des partenaires dans la mise en œuvre des activités et la recherche d'impacts positifs durables. Je tiens aussi à remercier nos partenaires et alliés, nos sponsors et donateurs, dont le soutien et le travail nous permettent de réellement faire la différence. Je remercie également mes collègues du conseil d'administration pour leur engagement et leur assiduité aux rencontres du conseil au cours de l'année.

Je vous invite à suivre les dossiers de votre association en demeurant connectés, soit en consultant nos sites Internet ([www.forest4dev.org](http://www.forest4dev.org) / [www.oie-cameroun.org](http://www.oie-cameroun.org)).



**Justin KAMGA**  
*Chargé de programmes*

L'année 2017 s'est avérée une plaque tournante dans la vie de l'association Forêts et Développement Rural (FODER). Ses actions ont été centrées pour l'essentiel, sur son développement organisationnel, du plaidoyer pour la défense et la protection des droits des communautés locales et autochtones, la facilitation de l'implication des hommes de média pour contribuer à l'amélioration de la gouvernance forestière, le renforcement du contrôle forestier à travers le Système normalisé d'observation indépendante externe (SNOIE) et la lutte contre l'accaparement des terres par des agrobusiness.

### **Des réformes au sein de FODER pour plus d'efficacité.**

FODER s'est engagé dans un processus de réforme depuis bientôt deux ans, afin de répondre à certaines normes de qualité dans le management et pour plus d'efficacité dans ses actions. Sur le plan organisationnel, l'organigramme de FODER a été opérationnel avec le fonctionnement du CA et de la coordination, chacun dans ses rôles et responsabilités.

Pour ce qui est des procédures et des processus internes visant à réguler son fonctionnement et accroître son rendement, FODER s'est doté de documents tels que : le guide de procédure de gestion, le guide de procédure de publication, la politique de publication, la charte graphique, le document de stratégie de FODER 2019-2023 et un manuel de procédure de sécurité.

### **Restauration total des 10% de la RFA des communautés : Appui au plaidoyer communautaire**

La demande de la restauration totale de la quote-part de la RFA des communautés a meublé la conversation de l'opinion nationale et au sein des organisations de la société civile qui voient du mauvais œil, que le Ministère des finances décide de violer les droits d'accès aux revenus issus de l'exploitation forestière.

Cette année encore FODER s'est montré plus solidaire vis-à-vis des communautés en l'accompagnant dans son plaidoyer à travers les conférences de presse, la pose des banderoles dans les artères de la ville de Yaoundé, à travers l'élaboration de la pétition qui a collectée plus de 10 000 signatures dans les communautés.

### **Sécurisation des terres des communautés locales face à l'accaparement des terres.**

Les populations des communautés des zones d'exploitations minière et agricole ont vu leur espace de vie être réduit. Les populations sont dans l'impossibilité de développer l'agriculture familiale de subsistance, car certains sont souvent détruits par ces entreprises à la recherche de l'or, contraignant les communautés à vivre dans une précarité sans pareil.

FODER, à travers la cartographie participative a permis aux communautés riveraines de matérialiser leur espace de vie sur une carte et de les utiliser lors des réunions avec ces entreprises pour négocier les limites de ces entreprises et sécuriser leurs espaces de vie.

### **SNOIE, outil au service du contrôle forestier et de l'Application des lois.**

La faible application et respect des lois a été pour la plus part responsable de la propension de l'exploitation illégale des forêts en particulier et des ressources naturelles en général. A cet effet, FODER, à travers le suivi à temps réel des forêts par les communautés, et l'utilisation du SNOIE a pu dénoncer les activités illégales auprès des autorités compétentes et qui ont abouties à des sanctions des entreprises allant du retrait des titres d'exploitation au paiement des fortes amendes et à la sanction des agents de l'administration complices des activités illégales.

Le succès de l'OIE cette année repose en partie sur l'utilisation du SNOIE, qui a permis d'améliorer la qualité des rapports transmis et d'accroître la crédibilité des dénonciations faites par FODER et ses partenaires au niveau local. Au-delà du suivi des activités des entreprises en lien avec le respect des normes d'interventions forestières, ce système aura également permis de suivre le respect des obligations sociales par ces entreprises, ce qui a donné lieu à des rapports de dénonciations transmis au Ministère en charge du travail et qui a conduit à des réunions de conciliation entre l'entreprise et les

employés arbitrées par le ministère et le syndicat des travailleurs.

### **Transparence dans le secteur minier.**

Le secteur minier comme tout autre secteur de ressources naturelles, souffre énormément de problèmes de mal gouvernance. L'intervention de FODER dans les régions de l'Est et de l'Adamaoua a permis de rendre à l'évidence des problèmes qui compromettent la gestion durable de ces ressources.

En effet, le processus d'attribution des titres n'est pas fait de façon transparente, les Autorisations d'Exploitation Artisanale (AEA) attribuées ne sont pas rendues publiques. Ce qui rend difficile d'identifier les détenteurs des titres et d'engager la responsabilité de ces derniers en cas de violation de la réglementation. Il ressort que les entreprises actives dans l'exploitation ne détiennent pas les titres d'exploitation, mais plutôt des individus qui pour la plupart ne sont pas actionnaires dans ces entreprises mais préfèrent leur vendre ces titres d'exploitation.

### **Tension sociale autour de l'exploitation des ressources naturelles.**

En près de 10 mois, on a enregistré près de 40 décès de suite de noyade dans les trous d'exploitation minière abandonnés. Des charniers ont été découverts dans les chantiers d'exploitation minière. Le non-respect du cahier de charges des entreprises aura permis d'envenimer le climat entre les entreprises et les communautés qui, pour manifester leur mécontentement se sont souvent opposées à des activités d'exploitation parfois en barrant les voies d'accès au chantier et en adressant des correspondances aux Ministères de tutelle.

Dans ce cadre FODER a souvent fait de la médiation et accompagner les communautés pour que leur droit soit restauré, notamment le respect des obligations sociales des entreprises et des meilleurs conditions de travail.



### ***Participation des hommes de média dans l'amélioration de la gouvernance forestière :***

Cette catégorie d'acteurs a été pendant longtemps mise à l'écart des processus de gestion des ressources naturelles dans notre pays, réduite à la seule activité de couverture des événements, et pourtant disposant d'outils adéquats pour une meilleure communication et sensibilisation.

En vue d'accroître leur participation FODER a à travers l'initiative la Forest Media Awards (ForMA), soutenue par le MINFOF, le MINCOM et les partenaires, a donné l'occasion aux hommes de média d'avoir un grand intérêt pour la thématique de la gouvernance forestière et le changement climatique. Cette initiative a permis de récompenser les Hommes de média de tout organe de presse confondu, pour leurs efforts de sensibilisation de l'opinion nationale et internationale sur les enjeux de la gouvernance forestière et le changement climatique.

Ce mécanisme d'encouragement a créé une émulation au sein de l'univers médiatique au Cameroun et un engouement pour ces derniers à écrire d'avantage sur la thématique. D'après les résultats de la veille médiatique réalisée par FODER, il ressort l'émergence d'un groupe de journalistes spécialisé sur la question des forêts environnement. Il ne se passe aucune semaine dans les organes où la thématique sur le secteur forêt et environnement ne soit évoquée. Ceci révèle clairement l'engagement des hommes

de médias à contribuer à l'amélioration de la gouvernance forestière.

### ***Réseau d'organisations nationales et internationales, des partenaires techniques et financiers pour soutenir les actions de FODER***

La force de FODER réside dans le soutien que lui apportent ces partenaires techniques et financiers tant au niveau national qu'international. La motivation d'appuyer FODER réside dans le fait qu'ils croient à sa vision et sa mission. La tenue régulière des réunions formelles et Informelles d'information avec les partenaires sur le niveau d'avancement de ses activités autour de ses axes prioritaires à savoir : L'application des lois et l'Etat de droit, Les droits des communautés locales et autochtones, La transparence et la lutte anti-corruption, La participation effective aux réformes, à la prise de décisions et aux initiatives de développement, et L'entrepreneuriat, auront contribué à renforcer la collaboration et accroître sa crédibilité auprès de ces derniers.

### ***Expérience de FODER au service des forêts du Bassin du Congo.***

Dans le cadre de la révision du plan d'action FLEGT 2018 de la République du Congo, FODER a apporté son expertise comme consultant, en facilitant le développement de la théorie du changement dans le cadre de la mise en œuvre de l'APV-FLEGT, l'élaboration d'un plan d'action



quinquennal (2018 - 2022) ainsi que le plan de travail annuel 2018, et le développement d'un cadre de suivi et évaluation basé sur les résultats pour la mise en œuvre de l'APV.

***Cette expérience d'appui du processus par une organisation sud pour un pays du Sud a démontré son efficacité et reste à encourager***

Dans la poursuite du partage d'expérience, FODER apporte son appui à la plateforme des organisations de la société civile Centrafricaine impliquées dans l'OIE, pour l'harmonisation de leur approche d'OI.

À cet effet FODER a facilité l'élaboration du draft du protocole d'entente entre l'administration et la plateforme des OSC pour la réalisation de l'OI, renforcé les capacités de ces dernières dans l'OI mandatée, et fait l'audit du système d'observation mise en place.

### ***PERSPECTIVES 2018***

2018 s'annonce être une année de tous les défis et enjeux. Le contexte actuel donne matière à réflexion pour ce qui est du devenir des ressources naturelles. En effet, les secteurs Forêts-environnement, minier et foncier regorgent d'un certain nombre de problèmes, notamment le faible respect et application des lois par les différents acteurs y compris

l'administration; l'inadéquation entre les politiques et lois avec les besoins; La corruption endémique et systémique qui amplifie les illégalités observées dans le secteur; le non-respect des obligations et la faible prise en compte des droits des communautés dans le processus de décision; le faible accès à l'information de toutes natures en lien avec la gestion des ressources naturelles; l'emploi des enfants et des femmes dans les chantiers d'exploitation minière et l'absence de cadre légal pour booster l'entrepreneuriat rural.

Face à ces problèmes, FODER entend poursuivre avec ses activités à-fin de contribuer à l'amélioration de la gouvernance des ressources naturelles. Le déploiement tant au Cameroun que dans la sous-région, du SNOIE pour renfoncer le contrôle dans les secteurs minier et forestier. Le plaidoyer restera un des moyens pour favoriser une meilleure prise en compte des droits des communautés dans les processus en cours ainsi que leur préoccupation. Contribuer à l'amélioration de la participation des différentes parties prenantes y compris le secteur privé, les médias et les communautés dans la gestion des ressources naturelles. Le soutien à la structuration des PME des secteurs forestier et minier à travers l'Information, la sensibilisation et le renforcement des capacités sera un des axes sur lequel FODER accentuera le travail.



*Chers Partenaires,*

En 2017, l'association Forêts et Développement Rural a donné la preuve de sa capacité à réaliser ses ambitions et se hisser à la hauteur des attentes. Nous avons réussi à construire une plateforme inédite pour dynamiser les secteurs forestiers et miniers, véritable gage de succès à l'avenir pour toutes les parties prenantes. Nous avons tenu nos engagements et atteint nos objectifs dans les domaines de l'observation indépendante des ressources naturelles, la protection des droits des communautés autochtones, l'appui des communautés...

Aussi, nous avons développé une dynamique et notre potentiel en matière de gouvernance forestière et minière ; et depuis 2002, nos actions se sont diversifiées pour plus de succès dans une perspective à long terme. 2017 est sans doute une année marquée par plus de challenges, de changements, auréolée par de grandes réussites dans nos activités afin d'apporter des solutions innovantes dans les secteurs forestiers et miniers.

Le développement durable est un enjeu qui fait sens pour une association comme la nôtre et celle que nous voulons devenir. C'est pour nous autant une responsabilité qu'une opportunité. Nous profitons de cette occasion pour vous exprimer, chers partenaires, notre profonde gratitude pour le soutien sans relâche tout au long de l'année écoulée.

Nos remerciements vont également aux membres du Conseil d'administration pour leur dévouement sans faille et leurs conseils judicieux qui ont joués un rôle de premier plan dans nos réussites. Nous sommes, enfin, très reconnaissants à nos collaborateurs sur le terrain pour leur engagement inébranlable car c'est à leurs efforts constants, leur dévouement et leur savoir-faire que nous devons les performances qui sont aujourd'hui les nôtres. Continuons à faire germer de grandes idées pour pouvoir concrétiser de beaux projets en 2018 ! Toutes les fleurs de l'avenir se cachent dans les petites graines d'aujourd'hui.



# FODER, UNE ASSOCIATION AU SERVICE DE LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES

Fondée en 2002, l'association Forêts et Développement Rural (FODER) est une association écologique à but non lucratif reconnue pour son professionnalisme et la portée de ses interventions dans le cadre de la gestion des ressources naturelles au Cameroun. FODER œuvre pour l'avènement d'une société plus juste sans marginalisation ni discrimination, en mettant ses ressources naturelles au service du développement durable. L'association possède plus de dix (10) années d'expérience sur des questions de gouvernance forestière et environnementale au Cameroun et en République centrafricaine (RCA).

Depuis 2002 notre engagement dans la lutte contre l'exploitation illégale des ressources naturelles est fondé sur les orientations politiques internationales et sur les législations nationales en vigueur dans tous les secteurs dépendants des ressources naturelles.

L'approche globale de FODER se base sur l'interdépendance des causes de la mauvaise gestion des ressources naturelles. Ainsi, FODER œuvre pour l'avènement d'une société plus juste, sans marginalisation ni discrimination, mettant ses ressources naturelles au service du développement durable. Nous développons des solutions innovantes dans des domaines tels que l'observation indépendante externe des forêts et des mines, le renforcement des capacités des parties prenantes, le plaidoyer.

## NOTRE MISSION

La mission de FODER consiste à créer un cadre propice au développement durable à travers des actions visant à garantir la justice et l'équité, les droits et la démocratie, la gestion transparente, participative et durable des ressources naturelles, la préservation de

la diversité biologique et l'amélioration de la qualité de la vie et de l'environnement.

Notre mission s'articule autour de six objectifs principaux :

- La protection environnementale et gestion durable des ressources naturelles ;
- La lutte contre toutes les formes de marginalisation et discrimination ;
- L'amélioration de la qualité de vie des populations rurales ;
- L'amélioration des lois et des politiques liées aux domaines d'intervention de FODER;
- Le renforcement des capacités de FODER et d'autres organisations exerçant dans le même champ d'activité ;
- Le développement de partenariats et la collecte de fonds pour mener à bien sa mission.

## LES THÉMATIQUES D'INTERVENTION DE FODER

Cinq thématiques d'intervention sont au cœur de la mission de FODER. Transversales aux projets menés ainsi qu'aux zones d'interventions, les thématiques traduisent la volonté de FODER de répondre aux enjeux complexes de la gestion des ressources naturelles.

Depuis 2002, nous intervenons dans différents domaines, notamment :

- Foresterie;
- Environnement et climat;
- Mines;

- Agriculture et commerce.

Dans ces domaines, nous agissons suivants les cinq thématiques prioritaires ci-après :

1. Application des réglementations et État de droit
2. Droits des communautés locales et autochtones
3. Transparence et intégrité (Lutte anti-corruption)
4. Participation effective (aux réformes, à la prise de décision et aux initiatives de développement)
5. Entreprenariat rural

## NOS MOYENS D'ACTION

### L'implication des parties prenantes

Les actions de FODER se basent sur la participation des communautés locales, des autorités, de la société civile, et du secteur privé. Nos actions obéissent à une approche participative garantissant l'implication des parties prenantes dans la gestion du cycle de vie de nos projets (allant de la conception à

l'évaluation en passant par la mise en œuvre). Au sein de FODER, on reste convaincu que la participation permettra aux différentes parties prenantes d'améliorer l'efficacité dans le processus de la bonne gouvernance des ressources naturelles.

## DES PARTENARIATS LOCAUX

### FODER travaille également avec des associations locales afin d'assurer la pérennité des projets tout en renforçant et valorisant les compétences locales

*« Nous luttons avec FODER contre l'exploitation forestière illégale. Nous avons amélioré nos processus et procédures de dénonciations des cas d'exploitation forestière présumée illégale. Nous avons mis en place des formations ainsi que des campagnes d'information et de plaidoyer au sein de notre communauté afin d'accroître le niveau de connaissance et de prise de conscience des populations. FODER nous a fourni un appui technique et institutionnel (matériels informatiques, matériels de formation, motos). Cela nous a permis de renforcer nos actions et nous positionner parmi les organisations reconnues au Cameroun. »*

#### **Association Terre et Ressources pour le développement durable. (SUHE- Ngwei)**

*« Nous travaillons avec FODER pour renforcer les capacités des communautés à connaître leur droits dans la gestion des ressources minières. Nous avons bénéficié de plusieurs formations de cette association, et grâce à ces formations nous avons déjà intégré dans nos actions des activités d'observation indépendante externe des mines ».*

#### **Appui à l'auto-promotion des femmes de la Boumba et Ngoko ( AAFEBEN -Yokadouma)**

# LES FEMMES ET LES HOMMES DE FODER

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration de FODER est composé des membres fondateurs et des membres élus par l'Assemblée Générale pour un mandat de trois ans renouvelable, auxquels s'ajoutent des personnes désignées ou invitées par le Conseil d'administration. Le conseil se réunit au moins une (1) fois tous les ans.

Au 31 décembre 2017, le Conseil d'administration comptait à ses actifs douze (12) membres avec un fort engagement associatif ou des compétences utiles à l'association.

Le Conseil d'Administration définit les principales orientations de l'association. Il arrête les plans d'action, le budget et les comptes annuels de l'association.

Aucun membre du Conseil d'Administration n'a perçu de rémunération au titre de son mandat.

Composition du conseil d'administration au 31 décembre 2017 :

**Président** : Rodrigue NGONZO, Fondateur

**Vice-président** : Sébastien TCHEBAYOU, Fondateur

**Secrétaire Général** : Edith ABILOGO, Communicatrice

**Commissaires aux audits** : Armelle MANKO (Gestion et audits de qualité) et Pamela MEPOUY (Audit comptable)

**Commissaire au suivi-évaluation** : Jean Sylvestre NYECK (Entrepreneur forestier), Marie Madeleine BASSALANG (Droits de l'environnement)

### **Autres Membres**

KEKEUNOU Sévior (**Biologiste, Fondateur**)

DONFACK Jean (**Forestier, Fondateur**)

Christiane TOBITH (**suivi-évaluation**)

EPAM Jules (**Prêtre**)

## COORDINATION

La coordination est l'organe exécutif et de gestion courante de l'association. Elle est placée sous la responsabilité d'un Coordinateur ou coordonnateur.

Le coordinateur est recruté ou désigné par le Conseil d'administration pour une durée dans l'acte de recrutement ou de désignation.

La coordination a pour but de mettre en œuvre les objectifs généraux de l'association, de planifier, d'organiser et d'administrer

les opérations quotidiennes suivant les orientations définies par l'Assemblée Générale, les procédures adoptées et les directives définies par le Conseil d'Administration.

Jusqu'au 06 décembre 2017, la Coordination de FODER était assurée par Mme Rosette MBENDA epse LEUNKEU. Parvenu au terme de son contrat de travail, la coordination par interim a été assurée par Justin KAMGA, Chargé des programmes.

## LES EFFECTIFS DE FODER

Au 31 décembre 2017, FODER compte 28 collaborateurs et collaboratrices directs (9 femmes et 19 hommes), soient 19 au siège à Yaoundé

et 9 au bureau de Bertoua. 27 des salariés sont sous contrat local et 1 sous contrat de coopérant volontariat international.

# NOS PROJETS





# 2017

a été une année charnière pour l'association Forêts et Développement Rural. En 2017, nous avons orienté nos actions en faveur de

la participation pour permettre à nos différentes parties prenantes dans le cadre de la mise en œuvre de nos projets de maintenir la pression sur les autorités en charge de la gestion des ressources naturelles pour qu'elles reforment les actes et politiques injustes, préservent les ressources limitées et les partagent de manière équitable.

Une collaboration plus étroite avec d'autres ONG et la société civile a été créée afin de mettre sur pied une solide stratégie d'alliance de lutte contre l'exploitation illégale des ressources naturelles. Dans le processus de mise en œuvre des projets, nous avons été à l'écoute des populations locales, travaillant en collaboration avec les communautés locales, les impliquant dans le processus de mise en œuvre des projets afin de mieux adresser leurs préoccupations. En effet, dans ses actions, l'association identifie les principales parties prenantes dès la planification et les sollicite tout au long du cycle des projets pour nous assurer de la bonne prise en compte de leurs avis et suggestions.

Aussi, nos parties prenantes sont des personnes sur lesquelles les actions de FODER ont une incidence sensible, notamment les membres des communautés au sein desquelles nous œuvrons, nos partenaires et alliés, nos salariés, volontaires et autres sympathisants, nos coalitions et alliances, nos fournisseurs, les États et les administrations publiques, le secteur privé, les institutions académiques et le grand public, ainsi que l'environnement. Nos cinq (5) projets mis en œuvre au cours de l'exercice écoulé, ont été développés autour de 04 axes principaux à savoir la gouvernance forestière et la mise en œuvre de l'APV-FLEGT, l'observation indépendante, la protection des droits des communautés riveraines et autochtones, et, enfin, l'information et la sensibilisation. Si certains s'inscrivent dans une logique de continuité par rapport aux actions de 2017, tous adressent de manière principale ou incidente les 04 thématiques prioritaires de FODER.



## PROJET VOIX DES CITOYENS POUR LE CHANGEMENT: OBSERVATION FORESTIÈRE DANS LE BASSIN DU CONGO - PROJET CV4C

Le projet Voix des citoyens pour le changement : observation forestière dans le Bassin du Congo - **Projet CV4C** est mis en œuvre depuis janvier 2017 au Cameroun, en République du Congo, en République Centrafricaine, au Gabon et en République démocratique du Congo sous le leadership du Centre for International Development and Training (CIDT).

L'objectif général du projet CV4C est de Renforcer la contribution des Acteurs Non Etatiques (ANE) - OSC, PA et CL - à l'amélioration de la gouvernance forestière et la gestion durable des forêts dans 5 pays du Bassin du Congo. Le principal résultat visé au cours de la première année du projet était l'Augmentation de la capacité organisationnelle et opérationnelle des ANE. En lien avec ce résultat le projet a à son actif :

- La formation de 15 représentants de FODER (8 femmes et 7 hommes) aux techniques de formation des formateurs, à la prise

en compte du genre dans la gouvernance forestière ;

- Le développement de la politique de publications et la Charte graphique de FODER ;
- Le renforcement des capacités institutionnelles et techniques du Réseau des radios communautaires pour la gouvernance forestière (RRACO-GF) ;
- Le projet CV4C a par ailleurs facilité la mise en place et le fonctionnement d'un Groupe de travail sur l'accès à l'information dans REDD+ qui a développé des principes, critères et indicateurs de suivi de l'accès à l'information dans REDD+ et proposé un mécanisme de gestion des conflits relatifs au droit d'accès à l'information ainsi qu'une typologie des informations à rendre public dans la REDD+.

## PERSPECTIVES

Il sera question en 2018 de renforcer les acquis du projet, de capitaliser et d'enrichir l'expérience de FODER dans le suivi de la gouvernance et de la légalité forestière, de mobilisation des acteurs, etc. en la partageant avec les autres partenaires du projet mais aussi de s'inspirer de leurs expériences pour renforcer nos actions. FODER envisage ainsi à travers le projet CV4C à poursuivre sa contribution au renforcement de l'application de la loi, de la transparence et de la lutte contre la corruption, de la participation et du respect des droits des communautés dans

les processus forestiers et environnementaux y compris de lutte contre le changement climatique en cours au Cameroun et dans la sous-région du Bassin du Congo.

### **PARTENAIRE(S) FINANCIER (S) DU PROJET**

Le projet CV4C bénéficie de l'appui financier de l'Union Européenne, de DFID, de la Coopération Norvégienne et des partenaires du projet.

The logo for STR (Community-Based Real Time Forest Monitoring) consists of the letters 'S', 'T', and 'R' in a stylized, bold font. The 'S' and 'R' are green, while the 'T' is blue. The letters are interconnected, with the 'T' acting as a bridge between the 'S' and 'R'.

**LE PROJET « SUIVI COMMUNAUTAIRE DES FORÊTS EN TEMPS RÉEL » (STR) OU « COMMUNITY - BASED REAL TIME FOREST MONITORING » (RTM)**

Le projet « Suivi communautaire des forêts en Temps Réel » (STR) ou « Community-based Real time forest monitoring » (RTM) est mis en œuvre depuis mars 2016 avec Rainforest Foundation UK (RFUK) au Ghana, au Cameroun et en République démocratique du Congo (RDC). Il vise à réduire les illégalités dans le secteur forestier en augmentant la participation des communautés locales grâce à des technologies accessibles. En favorisant le suivi communautaire des forêts, il vise à améliorer la quantité, la qualité et la disponibilité de l'information sur les illégalités présumées commises dans les domaines forestier et environnemental, ainsi qu'à renforcer l'efficacité du contrôle forestier et l'application de la loi. Le RTM est une application mobile de collecte et de transmission de données basée sur une technologie de pointe, qui peut rendre plus efficace et crédible l'activité d'observation indépendante externe (OIE), et contribuer à lutter contre l'exploitation forestière illégale.

Pour atteindre l'objectif du projet, FODER travaille avec quatre organisations de la société civile (OSC) locales basées dans la zone d'intervention du projet à savoir l'association Terre et ressource pour le développement durable (SUHE) qui se déploie à Ngwei dans la Sanaga maritime; l'Association Terre et Vie (ASTEVI) basée à Abong-Mbang; le Programme d'Appui à l'élevage et à la Préservation de la biodiversité autour des aires protégées (PAPEL) basée à Messamena dans le Haut-Nyong et le centre pour le développement local alternatif (CeDLA) dans l'Océan. L'expérience de ces organisations locales en matière de lutte contre l'exploitation illégale des forêts a facilité le déploiement du projet dans le Littoral et à l'Est.

En 2017, dix (10)<sup>1</sup> communautés ont été officiellement impliquées dans le projet RTM et utilisent les outils STR pour la collecte et l'envoi des données sur les illégalités

présumées d'exploitation forestière. Plusieurs actions de renforcement des capacités de ces communautés cibles ont été menées afin de leur donner des compétences opérationnelles pouvant leur permettre de mieux jouer leur rôle dans la lutte contre l'illégalité dans le secteur forestier et la défense de leurs droits. Les communautés ont donc été outillées à la collecte et à la transmission des alertes sur les présumés illégalités forestières, au plaidoyer communautaire, à la légalité forestière et aux techniques de surveillance des activités forestières. Cela contribue à renforcer le réseau national des dénonciateurs promu dans le cadre de la stratégie nationale de contrôle forestier et faunique.

Les communautés outillées ont pu au cours de l'année écoulée déclencher à travers les outils STR des alertes des cas d'exploitation forestière présumée illégale. Ces alertes, ont déclenché des missions de contrôle de l'administration forestière. Quatre (04) missions de vérification des alertes STR ont été effectuées par les OSC membres du SNOIE. Trois (3) missions de contrôle dont une conjointe avec la délégation départementale des Forêts et de la Faune (DDFOF). De ces missions de contrôle, un camion de bois d'un volume estimé à 13 m<sup>3</sup> a été saisi et un contentieux contre un exploitant forestier présumé illégal a été ouvert.

Pour renforcer la participation de la communauté dans la mise en œuvre du Suivi communautaire des forêts en temps réel, l'association Forêts et Développement Rural (FODER) accompagne également les communautés bénéficiaires dans le plaidoyer pour un meilleur respect des obligations sociales des entreprises à leur égard à travers les techniques et méthodes de formulation, de négociation et des plaintes auprès des organes de gestion des conflits. En fin d'année 2017, cinq (05) plans de plaidoyer

---

<sup>1</sup>Il s'agit des villages Bibindi, Bibolé et Malomba (Akom 2), Elogbatindi (Lokoundjé), Ngwei 2 (Pouma), Mapoubi et Mbandjock (Ngwei), Eschiambor (Lomié), Kabilone 2 et Doumo mama (Messamena).



pour améliorer le respect des obligations sociales des entreprises ont été élaborés par trois nouvelles communautés.

Dans l'optique d'encourager l'implication des communautés dans la mise en œuvre des activités de suivi des forêts, et de pérenniser la participation communautaire dans la surveillance forestière et surtout de contribuer au développement local, des actions incitatives durables ont été créées par le projet. Ces incitations durables d'acteurs du Système de suivi en temps réel des forêts, consistent à

appuyer les OC/LC sur les plans technique, financier et matériel pour la réalisation de leurs microprojets incitatifs d'agriculture, d'élevage et de commerce associé. Un appui conseil et technique apporté par des experts, leur est également apporté.

Ces résultats contribuent ainsi à l'atteinte des objectifs stratégiques de FODER suivant ses axes thématiques 1, 2 et 4 respectivement l'application de lois et l'Etat de droit, la Participation et enfin l'entrepreneuriat rural.



#### LANCEMENT D'UNE PÉTITION

Une pétition portée par les regroupements des forêts communautaires a été préparée et signée par environ 717 membres des communautés dans le cadre d'un plaidoyer. Le projet a appuyé les communautés dans ce plaidoyer portant sur l'exonération des forêts communautaires du paiement de la taxe d'abattage. Cette action s'inscrivait dans le cadre du suivi des recommandations formulées lors de la 10ème session du Comité national de suivi (CNS) de l'APV après la présentation des préoccupations des communautés par le représentant des FC au CNS.

#### ASSISTANCE JURIDIQUE

Une assistance judiciaire a été apportée à trois membres d'une communauté par la mise à disposition d'un avocat en vue de les représenter à la cour d'appel de l'Est. Cette assistance a permis de bien réévaluer le préjudice qu'ils ont subi et de présenter une requête plus avantageuse pour les victimes.



## PERSPECTIVES

En 2018, il sera question de poursuivre avec la mise en œuvre des incitations et du plaidoyer communautaires, l'assistance juridique et judiciaire, le suivi en temps réel et le déclenchement des processus du SNOIE.

### PARTENAIRE(S) FINANCIER DU PROJET

Le projet « Suivi communautaire des forêts en Temps Réel » (STR) ou « Community-based Real time forest monitoring » (RTM) a bénéficié de l'appui financier du Département du développement international du gouvernement britannique (DFID).

### PARTENAIRE(S) TECHNIQUE(S) DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

PAPEL (Programme d'Appui à l'Élevage et à la Préservation de la Biodiversité)  
CEDLA (Centre pour le Développement Local et Alternatif)  
Association Terre et Ressource pour le développement Durable (SUHE),  
Association Terre et Vie (ASTEVI).



## LE PROJET MISE EN ŒUVRE D'UN SYSTEME NORMALISE D'OBSERVATION INDEPENDANTE EXTERNE

Le Projet Mise en œuvre d'un Système Normalisé d'Observation Indépendante Externe - Projet SNOIE, a été mené par la coordination

du SNOIE assurée par l'association FODER. Le projet clôturé au cours de l'année 2017, avait pour objectif de contribuer à la gestion durable

des ressources forestières et à la mise en œuvre de l'APV-FLEGT par la mise en œuvre du Système Normalisé d'Observation Indépendante Externe (SNOIE).

FODER avec le SNOIE, développé dans le but d'harmoniser l'approche des activités de surveillance des ressources naturelles par la société civile et les communautés au Cameroun, a pu faire de ce système aujourd'hui un outil indispensable dans l'observation indépendante externe (OIE). En effet, en 15 mois de mise en œuvre de ce système sous forme de projet, l'on a pu obtenir des impacts considérables dans la lutte contre l'exploitation forestière illégale au Cameroun. Selon l'étude d'évaluation du projet menée au mois de septembre 2017, le SNOIE a permis de faire reculer près de 37%, l'exploitation forestière illégale dans ses zones d'intervention à savoir les départements du Haut Nyong (Région de l'Est), de la Sanaga Maritime (Région du Littoral) et de l'Océan (Région du Sud).

Le SNOIE a également contribué à consolider la collaboration entre l'administration forestière et la société civile dans la lutte contre l'exploitation forestière illégale. En effet, 88 % des rapports

d'OIE produits dans le cadre du SNOIE et transmis à l'autorité compétente qu'est le Ministère des Forêts et de Faune (MINFOF), ont provoqué des réactions de celle-ci. Ainsi, des missions de contrôle de la Brigade nationale de contrôle (BNC) et des Brigades régionales de contrôle (BRC) ont été organisées à la suite des dénonciations faites via le SNOIE, de même que trois (3) missions d'accompagnement.

Ces impacts positifs du déploiement du SNOIE ont été obtenus grâce au partenariat avec des organisations telles que PAPEL (Programme d'Appui à l'Elevage et à la Préservation de la Biodiversité) et Cedla (Centre pour le Développement Local et Alternatif) qui officient respectivement à l'Est et dans l'Océan. SUHE, une OSC à base communautaire basée dans la Sanaga Maritime, a également contribué aux dénonciations mises à la disposition du MINFOF à travers le Suivi communautaire des forêts en temps réel (STR). Transparency International-Cameroon (TI-C), l'organisation lobbyiste du SNOIE, a également joué de son influence pour que des actions soient entreprises par le MINFOF à la suite des dénonciations transmises.

## LES DENONCIATIONS VIA LE SNOIE POUSSENT L'ADMINISTRATION A AGIR

Entre Novembre 2016 et septembre 2017, 16 rapports d'OIE réalisés dans le cadre du SNOIE dans les régions de l'Est, du Sud et du Littoral ont été soumis à l'examen du Comité d'évaluation Technique et Ethique (CTE)<sup>2</sup> d'évaluation des

rapports d'OIE. Sur les 16 rapports, 14 ont été validés par le CTE et transmis au Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF) avec 14 lettres de dénonciations. 11 de ces rapports ont provoqué la descente sur les lieux par la

---

<sup>2</sup>Le CTE (comité d'évaluation technique et éthique est une instance non permanente mise en place par FODER dans le but de garantir la qualité technique et éthique des rapports d'OIE avant leur publication par FODER. La mission du CTE est d'examiner et d'analyser les rapports d'observation externe et de rendre des avis commentés et des recommandations sur la technicité, la pertinence, l'objectivité et la moralité des rapports soumis à son appréciation. Le CTE est composé de cinq (05) membres ou experts respectivement issus d'une organisation de la société civile, d'une administration publique, d'une entreprise forestière ou d'une organisation du secteur privé, d'une institution de recherche et d'un cabinet d'avocat. Ceux-ci sont désignés suivant le principe de la complémentarité des profils (forestier, juriste, gestionnaire d'entreprise, chercheur et avocat).

Brigade Régionale de Contrôle Forestier (BRC) de l'Est, du Sud, du Littoral ainsi que la Brigade nationale de Contrôle Forestier et Faunique (BNC) et ce, grâce à l'action complémentaire de lobbying jouée par Transparency International Cameroun (TI-C) également membre du SNOIE. Sur les 11 missions de contrôle, 3 ont été réalisées en associant les OSC membres du SNOIE impliquées dans les dénonciations. Au terme de ces 11 missions de contrôle du MINFOF suite aux dénonciations transmises dans le cadre du SNOIE, des sanctions ont été appliquées à savoir:

- La saisie de bois frauduleux à Bela (80, 783m3 d'EkopBeli et 31,621m3 d'Azobé avec une notification de saisie), à Bonando (80m3 de stock de bois débité saisis), à Nkoulkwa (399 pièces de débités de Tali saisies dans le village Nkoulkwa) , à Massea (156 pièces de Tali saisies et 306 pièces de débités d'Ayous cubant 25.407 m3) ; à Mpomdom (64 pièces de Tali, 32,164 m3 de débité Bilinga saisies), à Elogbatindi ;
- Sanctions à l'endroit des contrevenants et leurs complices à Mboumo, à Mabenanga à Bissiang, AkokMakak, Djouyaya, Oboul 1, Nkoulkwa ;
- Une mise en demeure adressée aux gestionnaires d'une forêt communale de procéder à l'arrêt effectif de l'exploitation illégale et la mise en exécution du plan d'aménagement ;
- Des sanctions contre des agents indéclicats du MINFOF complices des activités illégales;
- L'appel au respect des plans simples de gestion des forêts communautaires.

L'ouverture de contentieux contre les sociétés coupables d'exploitation forestière non autorisée dans une forêt du domaine national et dans une forêt communale etc.

Près de 4 lettres de réponses ont été envoyées



par le MINFOF afin d'informer la Coordination du SNOIE des actions prises suites aux dénonciations transmises dans le cadre du SNOIE.

Le MINFOF, à travers ses BRC (Est, Sud et Littoral), est de plus en plus favorable au SNOIE au regard des rapports transmis dont la fiabilité et la crédibilité des dénonciations ne souffrent d'aucun doute. D'ailleurs, **Rodrigue ELLA** - chef de la Brigade Nationale de Contrôle estime que le SNOIE est aujourd'hui un réseau d'informations fiables en termes de dénonciations des faits d'illégalité.

Durant la phase de mise en œuvre du SNOIE en tant que projet, les activités se sont plus concentrées dans le domaine forestier

permanent (DFP) et c'est 71% de ces forêts qui ont fait l'objet d'observations dans le cadre du projet. Le reste, c'est-à-dire 29%, étaient du domaine forestier non permanent. Les actions d'observation des OSC membres du SNOIE ont été plus que dissuasives. Dans les départements du Haut Nyong et de l'Océan, ces observations ont contribué à la délocalisation des foyers d'exploitation illégale.

Les principales illégalités relevées dans les rapports de dénonciations produits dans le cadre du SNOIE sont entre autres :

- le Non-respect des normes techniques d'exploitation forestière par les Forêts Communale et leur partenaire exploitant ;
- le Non-respect des clauses du cahier des charges de la convention provisoire avec blanchiment de bois d'origine illégale ;

- Exploitation non autorisée dans la forêt du domaine national ;
- Exploitation non autorisée avec présomption de complicité dans les forêts communautaires ;
- le Non-respect des obligations sociales ;
- Non-respect des normes d'intervention en milieu forestier ;
- Exploitation frauduleuse dans les UFA par des individus non identifiés ;
- Non-respect des normes techniques d'exploitation forestière ;
- Des coupes hors limite non autorisée dans les forêts du domaine national ;
- Des coupes sans CAE dans les forêts communales.

## LE SNOIE POUR QUELS IMPACTS ?

### Amélioration de la légalité forestière

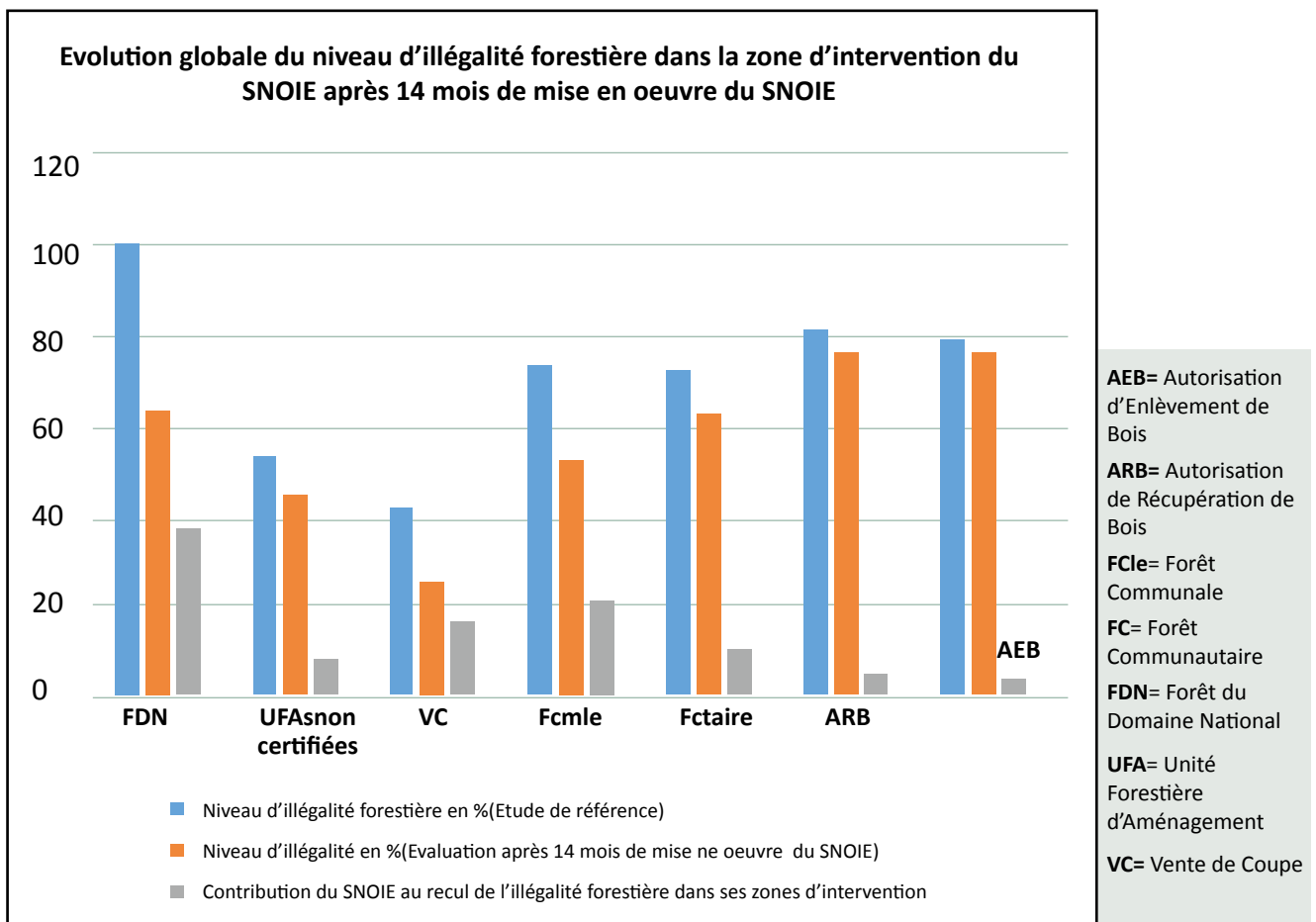
Sur la base des critères, indicateurs et vérificateurs de la grille de légalité de l'APV-FLEGT, une étude de référence avait été menée en Octobre 2016 dans les zones d'action du SNOIE. 14 mois après, une évaluation a été réalisée afin d'apprécier l'impact dudit système. Ainsi des fiches de collectes de données adaptées à partir des grilles de légalité de l'APV-FLEGT ont été utilisées. Le total des points de chaque critère et indicateurs de légalité/illégalité a été comparé à ceux de l'étude de référence. L'on a pu apprécier l'évolution du niveau de légalité forestière dans les zones d'action du SNOIE en le comparant à la situation de référence tel qu'indique le graphique ci-après :



Indice	Page	Date	Nature de l'évolution	Rédacteur
00	26	3/01/2015	Création	Hervé Joel HOUNPEN
01	25	02/2015	Mise à jour suite audit qualité interne	Hervé Joel HOUNPEN

	Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Nom & Prénoms	HOUNPEN Hervé Joel	NGONZO TSAQUE Rodrigue	TOUBAYOU Sébastien
Ville			
Date	11/09/2015	11/09/2015	11/09/2015

Manuel qualité du SNOIE : version septembre 2015



**Figure :** Niveau global de recul de l'illégalité forestière ou d'amélioration de la légalité dans les zones d'intervention du SNOIE par rapport à la situation de référence (source : Rapport étude finale d'évaluation, septembre 2017).

De cette figure, l'on note que le SNOIE a contribué à réduire le taux d'illégalité forestière de 37% dans les Forêts du Domaine National (FDN), de 8% dans les UFA non certifiées, de 10% dans les Forêts Communautaires, de 16% dans les VC, de 21 % dans les Forêts Communales,

de 5% dans les ARB, de 3% dans les AEB. Alors que la situation de référence était de 100% d'illégalité dans les FDN, 53,11% dans les UFA non certifiées ou en cours de certification, 41% dans les VC, 73% dans les forêts communales et 72% dans les forêts communautaires.

## ACCROISSEMENT DES RECETTES DE L'ETAT

Les ventes aux enchères des bois saisis au voisinage des villages Bela (département de l'Océan, région du Sud), Logbii (région du Littoral), ainsi que le paiement des amendes à l'issue des transactions pour le cas constaté à Mboumo, Akok Akak dans la région de l'Est sont pour ne citer que ceux-là, une contribution

incontestable du SNOIE aux recettes de l'Etat et par conséquent à l'économie forestière. En l'absence du SNOIE, ces recettes de plusieurs millions de francs CFA échapperaient sans aucun doute au contrôle et à la comptabilité nationale.

## HARMONISATION ET STANDARDISATION DES PROCÉDURES D'OIE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

L'on peut aujourd'hui apprécier à sa juste valeur la fédération que le SNOIE a pu apporter au sein de la société civile. En effet, ce système a permis aux organisations de la société civile de conjuguer leurs efforts pour la lutte contre l'exploitation forestière illégale au Cameroun. La participation effective des OSC aux dénonciations des activités forestières présumées illégales en utilisant une approche harmonisée et des outils standardisés, a permis d'accroître la fiabilité des rapports et la crédibilité des dénonciations. La maîtrise des outils opérationnels et des procédures normalisées d'OIE par les OSC du SNOIE et les

leaders communautaires impliqués dans le suivi en temps réel des forêts (STR) constituent un important atout pour ces derniers. Le renforcement des capacités a contribué à l'autonomisation des OSC locales partenaires. En effet, 4 OSC partenaires (PAPEL, CEDLA, SUHE, TI-C) ont été formées et appliquent les procédures du SNOIE afin de mieux conduire les missions de terrain et produire des rapports examinés par le CTE. Outre l'aspect relatif aux procédures du SNOIE, le projet a permis le renforcement des capacités de ces OSC en rédaction des rapports.

## RÉSEAU D'INFORMATION FIABLE POUR LE MINISTÈRE EN CHARGE DES FORÊTS

Au niveau de l'administration en charge des forêts, le SNOIE fait désormais parti des réseaux d'informateurs de l'administration. «L'exploitant forestier illégal est un brigand qui doit être traqué. Pour ce faire, avoir des informations fiables est crucial. Et le SNOIE, qui fait partie des réseaux d'informateurs, est un système permettant d'avoir ces dénonciations», avait indiqué le Chef de la brigade nationale de contrôle du MINFOF, Rodrigue Ella, qui, saluait ici l'initiative de la mise en place du SNOIE. Les réactions du MINFOF à la suite des dénonciations faites via le système, témoigne à suffisance l'amélioration de la collaboration avec l'administration en charge des forêts et par ricochet le degré de crédibilité qu'il a contribué à apporter aux rapports de dénonciations de la société civile des cas d'illégalité présumée d'exploitation forestière.



## SNOIE UNE APPROCHE QUI S'ARRIME AUX EXIGENCES DE LA NORME ISO 9001-2015

Selon l'audit du Système normalisé d'observation indépendante externe (SNOIE) réalisé en Août 2017, le SNOIE au regard du nombre des conformités majeures et mineures, a atteint près de 70% d'évolution dans le respect des exigences de la norme ISO 9001 2015 sur laquelle le système est adossé. En effet, le système tend à satisfaire continuellement les besoins de ses principales parties prenantes (administrations, secteur privé, partenaires techniques et financiers, communautés) et s'arrime aux exigences de la nouvelle norme

ISO. On peut donc utiliser les produits issus de ce système dans le cadre des activités de surveillance de gestion des ressources naturelles sans crainte.

En se calquant sur cette norme donc, la coordination du SNOIE a permis à ce que ce système devienne aujourd'hui pour le Cameroun un véritable mécanisme pour avoir des informations fiables sur l'observation indépendante externe au Cameroun.

## PERSPECTIVES

Le SNOIE en tant que projet, est certes arrivé à son terme le 21 septembre 2017, (date de l'atelier de clôture), mais au sein de l'association Forêts et Développement Rural (FODER), cette approche innovante de l'Observation indépendante externe se poursuit. En effet, le travail se poursuit en interne pour que le SNOIE soit étendu au niveau national et FODER

continuera le renforcement des capacités des nouvelles organisations qui aimeraient adhérer aux processus et procédures du SNOIE afin de mener leurs activités de surveillance de gestion des ressources naturelles. Le SNOIE, étant une approche innovante qui peut s'étendre à d'autres secteurs tels que les mines, l'agriculture, l'environnement.





## Sept (7) raisons qui font du SNOIE une approche novatrice et inégalable pour l'OIE au Cameroun et qui contribue au renforcement du contrôle :

1. Le SNOIE est une approche normalisée d'OIE basée sur le respect des standards d'une norme internationale qui traite du management de la qualité : ISO 9001 2015. Ceci garantit et renforce la crédibilité de la qualité des rapports d'OI menés par la société civile qui utilise cet outil ;
2. Il répond au besoin de disposer d'une approche d'harmonisation des approches d'OI menées par la société civile en vue d'assurer la fiabilité des rapports et la crédibilité des dénonciations élaborées ;
3. Il favorise la spécialisation des OSC impliquées dans l'OIE avec un accent particulier sur la fragmentation de la chaîne d'activités d'OIE en différents processus et procédures harmonisées dans le but de garantir la qualité des rapports et la crédibilité des dénonciations ;
4. Il répond au besoin de renforcement de capacités permanentes des OSC à travers son processus support en vue de garantir une plus grande qualité des rapports d'OIE et renforcer la collaboration avec le MINFOF.
5. Il contribue de manière efficace à la lutte contre l'exploitation forestière illégale et à l'amélioration de la gouvernance forestière grâce à la pertinence des dénonciations qui sortent du système.
6. Il permet d'améliorer la collaboration avec l'administration en charge des questions forestières et fauniques dans la lutte contre l'exploitation illégale à travers une contribution à la mise en œuvre de la stratégie nationale de contrôle forestier et faunique.
7. Il est un excellent outil qui favorise l'écoute des parties prenantes en vue de répondre au mieux à leur besoin d'informations sur la manière dont les législations applicables dans le secteur forestier sont mises en œuvre et suivies sur le terrain.



**Rodrigue ELLA**

*Chef de la brigade nationale de contrôle*

« Des dénonciations formelles fondées sur les rapports d'OIE bien structurés de FODER et des organisations mettant en œuvre le SNOIE ont permis au MINFOF de renforcer le contrôle forestier et l'application de la loi »



**Dr Jordan GAVIN**

*Interface NRM Ltd*

« Le SNOIE est un véritable mécanisme pour avoir des informations fiables sur l'observation indépendante externe au Cameroun. En tout cas, en 35 ans d'expérience je n'ai jamais vu un système bien bâti sur l'observation indépendante externe comme le SNOIE »



**Patrice KAMKUIMO**

*expert en gouvernance forestière*

« Avec le SNOIE pour une fois, on a standardisé la procédure de l'OIE au Cameroun pour plus d'efficacité et de crédibilité »

### PARTENAIRES FINANCIER DU PROJET

Le projet Mise en œuvre du Système Normalisé d'Observation Indépendante externe (SNOIE) a bénéficié de l'appui financier de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) dans le cadre du Programme FAO FLEGT.

### PARTENAIRES TECHNIQUES DU PROJET

PAPPEL (Programme d'Appui à l'Élevage et à la Préservation de la Biodiversité)  
Cedla (Centre pour le Développement Local et Alternatif)  
Association Terre et Ressource pour le développement Durable (SUHE),  
Transparency International-Cameroon (TI-C).



## PROJET « RENFORCER LES DROITS DES COMMUNAUTÉS FORESTIÈRES AU PARTAGE DES BÉNÉFICES »

Le projet « Renforcer les droits des communautés au partage des bénéfices » est mis en œuvre par l'organisation FODER. Il s'inscrit dans la continuité du projet « Contre la déforestation à travers le lien entre REDD+ et FLEGT (Projet LFR) clôturé en février 2017.

En 2017, l'objectif du projet était de poursuivre les actions de plaidoyer engagées depuis 2015 en collaboration avec les communautés des zones forestières, pour la restauration totale des 10% de la redevance forestière annuelle, représentant leur quote-part. Ce plaidoyer avait permis à ce que dans la loi des finances 2017, l'Etat restaure juste 6,75%. Pour cette année, le plaidoyer s'est situé à deux niveaux. Le premier niveau consistait à démontrer aux autorités la nécessité de remettre les 3,25% restants dans la loi des finances 2018. Le second niveau était de partager avec les acteurs impliqués dans la gestion de la RFA, les goulots d'étranglement

qui entachent encore la gestion de cette redevance.

Dans le cadre de cette campagne de plaidoyer engagée pour la restauration des 10% de la RFA, des séances de collecte des pétitions ont été ouvertes. Cette collecte a été davantage possible grâce aux différentes rencontres relatives à la restitution de l'étude sur le mécanisme de collecte, de redistribution, et de gestion de la redevance forestière de 2008 à 2014. A ce jour plus de 13000 signatures ont été collectées.

Le plaidoyer pour la restauration de la totalité des 10% de RFA des communautés, s'est poursuivi également avec l'appui des journalistes, l'un des principaux alliés pour maintenir la pression. Leur implication se fait à travers l'organisation des émissions radiophoniques et télévisuelles, la publication des reportages et enquêtes sur entre autres les impacts de la sup-

pression des 10% de la quote-part des communautés. L'utilisation des réseaux sociaux, des affiches et banderoles dans la rue ont également permis d'interpeller et demander le passage à l'action par les autorités.

A ce jour, on observe une réelle adhésion des journalistes de la presse écrite et de l'audio-visuel, des parlementaires, des acteurs institutionnels, le MINFOF et même des PTF à la question de la RFA. De même qu'un engagement réel, constant et renforcé des chefs traditionnels et des communautés pour un plaidoyer efficace au niveau institutionnel.

Même si à l'issue de cette campagne, le gouvernement a maintenu toujours 6,75% la quote-part des communautés, le plaidoyer va se poursuivre en 2018. Et pour l'association FODER, des réaménagements profonds du modèle actuel de gestion de la RFA s'imposent comme une nécessité si l'on souhaite véritablement que cette redevance produise les effets escomptés sur l'économie nationale et sur le développement local aussi bien au niveau des communes, que des communautés à la base. Ainsi, concernant la collecte et la rétrocession de cette redevance il est plus qu'urgent de :

Procéder à un audit du recouvrement de la RFA, au calcul du recouvrement et à la répartition des montants de RFA dus, non ou partiellement payés par les entreprises forestières ;

- S'inspirer du mécanisme de publication par les entreprises minières des montants des impôts payés dans le cadre de leurs activités, pour améliorer la transparence de la répartition et de la gestion de la RFA décentralisée.
- Définir et préciser de façon contraignante, la trajectoire de la RFA décentralisée du concessionnaire aux communes (périodicité des recouvrements, de la répartition, de l'utilisation et du contrôle de la RFA) pour une bonne traçabilité financière de la RFA ;
- Désagréger et préciser la nature des recettes dans les historiques de comptes délivrés aux communes par le Trésor Public. Le cas du FEICOM peut servir d'exemple.
- Pour ce qui concerne le suivi et le contrôle de la gestion, il faut affecter 50% du montant de l'appui au recouvrement de la RFA au suivi régulier de la gestion de la RFA décentralisée.

## PERSPECTIVES 2018

1. Suivi de la gestion par les municipalités des revenus forestiers destinés aux communautés au niveau de la commune de Messamena (région de l'Est) et celle de Ngwei (région du Littoral) ;
2. Suivi du respect des cahiers de charges par les entreprises forestières suite aux innovations apportées par le MINFOF sur le contenu des cahiers de charge des sociétés forestières au cours du mois de septembre 2017 par le MINFOF ;
3. Recherche des financements pour l'organisation du dialogue de concertation sur la gestion de la Redevance Forestière Annuelle (RFA) au Cameroun.

### **PARTENAIRES FINANCIER DU PROJET**

Le projet « Renforcer les droits des communautés aux partages des bénéfices » est financé par le programme Forest Governance, Markets and Climate (FGMC) du Department For International Development (DFID)



## REDUCING DEFORESTATION IN CAMEROON BY STRENGTHENING COMMUNITIES' RIGHTS AND EU ACTION (PROJET REDEC)

Le projet REDEC mis en œuvre par FODER (Cameroun) a pour objectif de contribuer à la réduction de la déforestation en renforçant les capacités et les droits des communautés riveraines de la Société Camerounaise de Palmeraies (Socapalm). Durant l'année 2017, plusieurs activités ont été mises en œuvre :

- Renforcement des capacités des leaders Synaparcam sur les questions telles que le plaidoyer, les bases de l'OI.
- Elaboration d'un plan de plaidoyer avec pour objectif de faire respecter les droits des communautés riveraines de la Socapalm.
- Réalisation d'une étude sur la légalité de la concession de Socapalm : l'étude a révélé un ensemble d'obstacles dont l'indisponibilité

de l'information sur les espaces réellement occupés par la Socapalm. Le premier draft de cette étude est en cours d'enrichissement avant le document final à publier en 2018.

- Les sensibilisations dans les communautés ont permis de mobiliser le grand nombre dans la réalisation du plan de plaidoyer. Il a été question de mobiliser les membres des communautés riveraines de la Socapalm dans le but de leur parler des engagements de la Socapalm à leur égard, de leurs droits fonciers et des moyens disponibles pour une collaboration bénéfique avec la Socapalm. FODER a à chaque fois joué le rôle de facilitateur, Synaparcam étant mise en avant dans les initiatives.

Ces activités ont permis d'atteindre les résultats suivants :

- Les communautés ont été restaurées dans leurs droits (une communauté est rentrée en possession de ce fait d'environ 35 ha de terres préalablement occupées par la Socapalm). Etant donné que la Socapalm a abattu de vieilles plantes afin de les régénérer, les communautés se sont mobilisées pour empêcher cette régénération, réclamant ainsi l'application de l'article 6 du bail emphytéotique. Ceci est le fruit des renforcements des capacités

réalisés dans le cadre du projet REDEC.

- Restauration de l'état de droit (un groupe de travail a été créé par décision du ministre du MINDCAF pour faire l'audit foncier et domanial de la Socapalm). Cette décision du ministre du MINDCAF a été prise suite aux manifestations constantes des communautés contre la Socapalm. Ces manifestations ont poussé la Socapalm sous pressions à saisir le MINDCAF qui a créé le groupe de travail dont les coûts de fonctionnement sont à la charge de la Socapalm.

## PERSPECTIVES

Pour 2018, les activités du projet vont se poursuivre à travers le renforcement des capacités des leaders de la Synaparcam en cartographie participative dans l'élaboration d'un outil de plaidoyer. Une étude sur la situation du respect des engagements de la Socapalm sera produite. Nous allons également poursuivre nos actions de plaidoyers pour que les communautés puissent obtenir du Ministère des Domaines et du cadastres fonciers une réaction favorable dans le confits qui les opposent à la Socapalm.

### **PARTENAIRES FINANCIER DU PROJET**

Le projet REDEC est mis en œuvre sous financement de « The Waterloo Foundation ».

### **PARTENAIRE DE MISE EN ŒUVRE**

**FERN (Europe)**

**SYNAPARCAM**





## LE PROJET MINES - ENVIRONNEMENT- SANTÉ ET SOCIÉTÉ (PROMESS)

Le projet Mines-Environnement-santé et Société (ProMESS) est mis en œuvre dans les régions de l'Est et de l'Adamaoua (Cameroun). L'objectif général est de contribuer à l'amélioration de la gouvernance dans la gestion des ressources minières à travers la promotion de la transparence et la participation citoyenne active.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet au cours de l'année 2017, un accent particulier a été mis sur la sensibilisation et le renforcement des capacités des acteurs locaux ou parties prenantes impliquées dans la gestion des ressources minières. Les sensibilisations au cours de l'année 2017, ont contribué à ce que les enfants dans certaines communautés regagnent les salles de classe. A Mongonam, village aurifère situé à une dizaine de kilomètres au sud de Batouri (département de la Kadey, région de l'Est), à la suite d'une mission de sensibilisation de la communauté sous l'impulsion du chef du village, il a désormais été interdit aux élèves l'accès aux activités d'exploitation minière pendant les périodes de classe. Ici, les salles de classe d'antan vides font désormais le plein d'œuf. Depuis la création de l'école publique de Mongonam en 2005, on avait rarement atteint 10% de taux de fréquentation parce qu'au

2ème trimestre, les enfants se consacraient aux activités minières. Aujourd'hui, avec les sensibilisations organisées par le biais des leaders communautaires de ProMESS, sur 26 candidats au CEP, 24 ont été reçus. Toujours au terme de l'année scolaire 2016/2017, 115 candidats ont été déclarés admis sur les 120 présentés par le lycée de la place au BEPC. A l'issue des sensibilisations on compte au moins 15 000 personnes informées et sensibilisées à Bétaré Oya, Ngoura, Batouri, Garoua-Boulai, Meiganga sur les dangers de l'exploitation minière, les étapes de dénonciation des activités illégales et la réhabilitation à travers des réunions et des émissions radiophoniques.

Concernant le renforcement des capacités, 21 acteurs locaux (artisans miniers, chefs traditionnels, leaders communautaires, radios communautaires) ont été formés sur le Plaidoyer et le Lobbying. 23 autres ont bénéficié des formations sur l'observation indépendante des activités minières.

Dans l'optique d'outiller les communautés dans les dénonciations des cas d'exploitation minière présumée illégale, FODER à travers ProMESS a accompagné 8 communautés (Ampayah, Mboy

2, Mboy 1, Nyabonda, Tapare, Ndongbegoake, Longa Mali, Mbangbel) dans le processus de cartographie de leurs terroirs respectifs. Ainsi, 72 leaders communautaires ont été formés sur la collecte des données avec un GPS et la réalisation de la carte au sol, 8 cartes de terroirs traditionnels réalisées. Avec cette formation

en cartographie, les leaders communautaires peuvent désormais accompagner les artisans miniers à la collecte des données pour l'obtention des autorisations artisanales d'exploitation auprès de l'administration. Les cartes pouvant être utilisées pour négocier l'utilisation de l'espace avec les entreprises minières.

### DES ARTISANS MINIERES ORGANISÉS EN COOPÉRATIVES POUR DÉFENDRE LEURS INTÉRÊTS

Nous encadrons les artisans miniers à se regrouper en coopératives afin qu'ils puissent pratiquer légalement et mieux défendre leur métier d'artisan et fonctionner comme une petite entreprise afin de tirer le maximum de profit de leur activité. Regroupés en coopératives, ces artisans peuvent facilement être reconnus par l'Etat, se mettre en règles et bénéficier des subventions et crédits en tant que personnes morales. Ils seront mis à l'abri des collecteurs d'or qui leur octroient souvent des crédits à des taux très élevés et souvent par le biais de l'usure. A ce jour dans la trentaine de villages que couvre le projet dans les deux régions, des activités de sensibilisation des artisans miniers à s'organiser en coopératives se multiplient par le biais des facilitateurs et animateurs communautaires recrutés dans les zones de Batouri, Betaré Oya, Ngoura, Meiganga, Ngaoundal, Garoua-boulai et Yokadouma. Dans le processus de facilitation de création de ces coopératives d'artisans miniers, les actions du projet ProMESS ont déjà permis la mise sur pied de trois coopératives tandis que d'autres sont encore en cours de création. Soit une dans le village Nyabonda à Yakadouma regroupant les artisans miniers de Nyabonda, Nampella, de Mboy 1 et 2 ; et deux dans l'arrondissement de Batouri (Coopérative NDO NDI TING de Ndongbégoké et Ndongoe su de Mongonam).



### DES STRUCTURES DE VEILLE MISES EN PLACE POUR UN SUIVI COMMUNAUTAIRE DE L'EXPLOITATION MINIERE

Grâce à l'appui et la sensibilisation par l'association Forêts et Développement Rural (FODER) les communautés riveraines des zones d'exploitation minières, sont de plus en plus outillées pour défendre leurs droits et intérêts. Dans les villages où sont mises en œuvre les activités du projet ProMESS, des structures de veille ont été formées et mises en place pour un suivi communautaire de l'exploitation minière. Neuf (9) communautés ont déjà été organisées en structure de veille à Bétaré-oya, Ngoura, Batouri, Meiganga (Kambélé 1,2,3, Taparé, Ndongbégoké, Monogan, Adoungboun, Dimako1; Lombaya, Pater, Batouri centre, Sambo 1 et 2, Garoua-Sambé, Mokolo, Nyabi, Longa Mali, Mbangbel, Kombo Laka, Nyabonda, Colomine, Tikondi, Bohanto, Woumbou, Ouanden, Taparésalao, ) et d'autres sont en cours de création (Mball, Bouli, Fell, Bétarangongo, etc.) Depuis la mise en place de ces structures de veille, au moins sept (7) dénonciations pertinentes concernant les activités présumées illégales et des violations des droits des communautés par les entreprises minières ont été faites par les membres des communautés.

## QUELQUES ACTIONS DES COMITE DE VEILLE MISES EN PLACE

- Le comité de veille de Bangbel a empêché la vente de la forêt communautaire par le chef du village
- Le comité de veille de Colomine a empêché plusieurs sociétés à ne pas dévier le lit de la Kadey
- Le comité de veille de Mball a interrompu l'exploitation par une société qui s'est pliée aux exigences des riverains en déboursant une somme de 500.000frs comme compensation des cultures dévastées et en obtenant l'alimentation en eau par la société minière
- le comité de veille de Ndoubegouake à Batouri a bloqué l'installation illégale d'une société minière dans le village



## PERSPECTIVES

En 2018, les actions seront prioritairement concentrées sur :

- Le plaidoyer et lobbying pour la réhabilitation des sites miniers,
- La prise en compte des volets sociaux et environnementaux et le transfert des redevances minières aux CTD,
- L'assistance juridique et judiciaire des victimes de l'exploitation minière,
- L'appui à la mise en place d'un cadre de concertation multi acteurs au niveau départemental et l'accompagnement des artisans miniers dans la formalisation.



## PARTENAIRE FINANCIER DU PROJET

Le projet ProMESS est financé par l'Union Européenne





### ACTIVITES DE FORMATION ET RENFORCEMENT DE CAPACITES

Trois niveaux de formation ont été proposés par FODER en 2017 au Cameroun :

- L'observation indépendante externe (OIE) des forêts et des mines ;
- Techniques et outils du plaidoyer et lobbying;
- Introduction à la cartographie communautaire.

Les formations ont été dispensées dans le cadre des projets Suivi communautaire des forêts en temps réel (RTM), Projet Mines Santé et Environnement (ProMESS), Reducing Deforestation in Cameroon by strengthening communities' rights and EU action (PROJET REDEC). Concernant l'observation indépendante externe (OIE), il a été question au cours des formations de partager les bases en liant avec les droits et obligations en matière de gestion forestière et minière, l'identification des actes non conformes aux normes forestières et minières liées au respect des obligations sociales, l'iden-

tification des actes non conformes aux normes techniques et d'intervention en milieu forestier et minier, les techniques de collecte des informations des présumées illégalités forestières et minières, l'utilisation des outils de collecte et de transmission des alertes en temps réel et enfin le suivi des obligations sociales.

Pour le plaidoyer, lobbying et cartographie, l'objectif a été de donner les bases pour entreprendre des actions de plaidoyer, lobbying, et pour concevoir et utiliser les cartes communautaires pour mener des actions de plaidoyer.

Un total de 202 personnes ont bénéficié des formations octroyées par FODER, soient 58 membres des communautés des zones d'intervention du projet RTM, 116 personnes recensées parmi les leaders communautaires, cadres communaux de développement, OSC, Facilitateurs-Animateurs dans le secteur minier et 28 leaders des communautés riveraines

de la Socapalm réunis au sein de la Synergie nationale des Paysans et Riverains du Cameroun (Synaparcam), partenaires techniques de mise en œuvre du projet REDEC.

La méthode pédagogique des formations dispensées au cours de l'année écoulée était centrée sur les exposés théoriques, les travaux de groupe sur des études de cas et des mises en situation sur le terrain. Pour rendre les ressources humaines plus efficaces et ses aptitudes plus optimisant, l'association FODER, a au cours de l'année 2017 permis aux membres de son équipe de suivre des formations organisées par d'autres organisations partenaires. Ainsi, c'est un total de sept formations à laquelle le personnel de FODER a pris part. Les thématiques de la formation étaient :

- Prise en compte du genre dans la gouvernance forestière (Formation

organisée par CED en partenariat avec CIDT)

- Formation des formateurs (Formation organisée par FLAG en partenariat avec CIDT)
- Utilisation de l'Open Timber Portal (Formation organisée par WRI et CIDT)
- Conception des projets Carbone (Formation organisée par ...)
- Formation sur le système comptable OHADA révisé (Formation organisée CIDT)
- Genre (Introduction aux stéréotypes sexuels, manifestations et impacts des stéréotypes, stratégies et intervention (Formation organisée CIDT),
- Formation sur le leadership (Formation organisée par Wellgrounded).

### Tableau récapitulatif des formations dispensées dans le cadre des projets menés en 2017

PROJET RTM			
Thèmes de la formation	Pédagogie utilisée	Cibles	Nombre de personnes formées
Droits et obligations en matière de gestion forestière, l'identification des actes non conformes aux normes forestières liées au respect des obligations sociales, l'identification des actes non conformes aux normes techniques et d'intervention en milieu forestier, les techniques de collecte des informations des présumées illégalités forestières, l'utilisation des outils de collecte et de transmission des alertes en temps réel et le suivi des obligations sociales	Exposés théoriques Travaux de groupe Restitution en plénière Descente sur le terrain Test d'utilisation des matériels de collecte des données	Membres des communautés cibles du projet	58 membres des communautés dont 49 hommes et 09 femmes

PROJET PROMESS			
Observation indépendante des activités minières	Exposés théoriques Travaux de groupe Restitution en plénière Descente sur le terrain Test d'utilisation des matériels de collecte des données	Leaders communautaires, cadres communaux de développement, OSC, Facilitateurs-Animateurs	23
Plaidoyer et Lobbying axés sur la gouvernance minière	Exposés théoriques Travaux de groupe Restitution en plénière études de cas mise en situation	Leaders communautaires, Radios communales, chefs traditionnels, presse écrite, Facilitateurs-Animateurs	21
Formation des cartographes locaux	Exposés théoriques Travaux de groupe Descente sur le terrain Test d'utilisation des matériels de collecte des données	Leaders communautaires	72
Observation indépendante des activités minières	Exposés théoriques Travaux de groupe Restitution en plénière Descente sur le terrain Test d'utilisation des matériels de collecte des données	Leaders communautaires, cadres communaux de développement, OSC, Facilitateurs-Animateurs	23
PROJET REDEC			
Plaidoyer	Exposé, brainstorming, réflexion en groupe	Les leaders des communautés riveraines de la Socapalm réunis au sein de la Synaparcam	13
Base de l'OI	Exposés théoriques Travaux de groupe Descente sur le terrain		15

# NOS SUCCES

## SNOIE

En 2017, nous avons pu placer le SNOIE comme outil révolutionnaire en matière d'Observation indépendante externe (OIE). En un an, FODER a pu mieux fédérer les organisations de la société civile à l'utilisation de la méthodologie et des outils du Système normalisé d'observation indépendante externe (SNOIE). En fin d'année 2017, ce système était utilisé par quatre organisations de la société civile, pour mener les activités d'observation indépendante externe. Les actions conjuguées de dénonciations de ces OSC ont poussé l'administration à agir. Des dénonciations formelles fondées sur les rapports d'OIE bien structurés de FODER et des organisations mettant en œuvre le SNOIE ont permis

au Ministère des forêts et de la faune (MINFOF) de renforcer le contrôle forestier et l'application de la loi. Au niveau de la Brigade Nationale de Contrôle, le SNOIE fait désormais parti des réseaux d'informateurs pour les dénonciations des cas d'exploitation forestière présumée illégale. Avec le SNOIE nous avons pu standardiser la procédure de l'OIE pour plus d'efficacité et de crédibilité. La crédibilité des actions d'OIE calquée sur le modèle SNOIE, est perceptible via le niveau de réaction de l'administration à la suite des dénonciations. Au cours de l'année écoulée, 88% des dénonciations faites via le SNOIE ont provoqué une réaction de l'administration forestière à hauteur de 77%.

## NOS PLAIDOYERS

En 2017, FODER a mené un important travail de plaidoyer auprès des acteurs impliqués dans la gestion du secteur minier. Nos équipes, ont sur le terrain accompagné les communautés sur les dénonciations des cas d'abus et d'exploitation minière illégale. Plusieurs résultats ont été

obtenus dans le cadre de ces actions de plaidoyer :

*Des entreprises sanctionnées sous l'action de FODER pour non réhabilitation des sites miniers après exploitation : Cas de Metalicon et C&k Mining.*

### • CAS DE METALICON

A la suite du décès d'un jeune garçon tombé dans un trou de chantier minier abandonné et non réhabilité après exploitation par la société Metalicon à Bétaré Oya, FODER a accompagné les communautés notamment les leaders communautaires dans une campagne de plaidoyer qui a porté ses fruits. Les leaders communautaires de la localité qui ont bénéficiés de



l'accompagnement de FODER, ont saisi le Ministre des mines à l'effet de l'informer des conséquences environnementales et sociales des trous d'or abandonnés par Metalicon S.A. L'entreprise minière étant également impliquée dans les destructions de cultures et biens de nombreux riverains. A ce jour, un collectif des victimes de destruction des biens par METALICON appuyé par l'association FODER a été constitué. En attendant que les actions de ce collectif soient engagées pour réparation, le MINMIDT a sommé la société Metalicon de procéder à la fermeture effective et totale de tous les trous creusés par ses soins, dans un délai précis de 6 mois avec cessation immédiate de ses activités dans les chantiers miniers pour une période de six (6) mois.

## • C&K MINING

La Société coréenne minière C&K Mining opérant à Batouri a été suspendue pour deux(2) mois à la suite d'une action de dénonciation et de plaidoyer portée au niveau de l'administration locale par les leaders communautaires. En effet, la société C&K Mining dans le cadre de ses activités d'exploitation avait dévié le lit du cours d'eau de Kadey, lequel cours d'eau contribuait fortement au rendement agricole dans la zone. Cette action de plaidoyer est le résultat de l'atelier d'échange organisé à Bertoua par FODER et WWF.

## **Nette amélioration dans la protection des droits de l'enfant dans l'exploitation minière.**

La présence des enfants dans les chantiers miniers pour exploiter de l'or était devenue une préoccupation difficile à résoudre, surtout dans les zones d'intervention du projet ProMESS dans les régions de l'Est et de l'Adamaoua. Après des séances de (i) sensibilisation, d'information et formation sur les dangers de l'exploitation minière, (ii) des rencontres récurrentes de dialogue et d'échanges entre les facilitateurs, les communautés, les leaders communautaires et les chefs traditionnels, y compris avec les exploitants miniers notamment les chefs de chantiers, les enfants ont été interdits dans les chantiers miniers surtout aux heures de classe. Cette démarche a eu comme conséquence l'augmentation du taux de réussite des enfants en classes d'examen. C'est le cas des enfants des villages de Longa Mali et Ndoubegouake

## **Validation du Cameroun à la Norme ITIE 2017**

Une rencontre formelle s'est tenue avec l'équipe du Secrétariat International ITIE en mission au Cameroun pour la collecte des données en vue de la Validation du Cameroun à la Norme ITIE 2017. Les contributions de FODER pour l'amélioration de la transparence dans le secteur minier ont été favorablement accueillies par l'équipe du Secrétariat International ITIE en mission au Cameroun pour la collecte des données en vue de la Validation du Cameroun à la Norme ITIE 2017.



## • FOREST MEDIA AWARDS

La Forest Media Awards - ForMA, initiée par l'Association Forêts et Développement Rural - FODER, en janvier 2015, a été créée dans l'optique de stimuler les hommes de médias à accorder un plus grand intérêt aux forêts, au changement climatique, et à porter régulièrement les enjeux de la gestion des forêts et ressources associées à l'attention du public. L'initiative, première du genre au Cameroun, est aujourd'hui une compétition de référence qui éveille la sensibilisation sur la gouvernance forestière et le changement climatique. Les trois éditions déjà organisées ont démontré l'utilité de cette compétition qui est une occasion spéciale pour souligner combien les journalistes et le monde de la Forêt et de l'Environnement ne peuvent se passer les uns des autres. En effet, le journaliste environnemental est souvent le

porte-voix de la cause urgente de la sauvegarde de notre bien commun : notre environnement, nos forêts et toute la biodiversité qu'elle recèle, qui est chaque jour davantage menacée. La ForMA est aujourd'hui un événement qui s'est avéré être un véritable tremplin pour les journalistes camerounais qui souhaitent valoriser leur travail. Déjà vingt (20) femmes et hommes de médias, ont été primés pour leur effort de sensibilisation sur les questions en liant avec la gouvernance forestière et le changement climatique. Certains de ces lauréats, ont pu déjà décrocher des contrats de consultation avec certains des partenaires de la ForMA. On peut également mentionner la participation de ces lauréats aux activités de renforcement de leurs capacités sur les thématiques en lien avec la gouvernance forestière.



## LES INTERVENTIONS EN 2017



### **Retraite de formation itérative pour le développement de la stratégie quinquennale 2018 – 2022 de mise en œuvre de l'APV FLEGT en République démocratique du Congo.**

FODER a facilité du 11 au 21 Septembre 2017 le développement de la stratégie 2018 – 2022 de mise en œuvre de l'APV FLEGT de la République du Congo. FODER a ainsi accompagné les acteurs de l'APV FLEGT de la République du Congo à développer a) une théorie du changement pour les cinq prochaines années, b) un plan d'action quinquennal (2018–2022), c) le plan de travail annuel 2018 ainsi que le cadre

de suivi-évaluation basé sur les résultats pour la mise en œuvre de l'APV FLEGT du Congo. L'atelier a permis le renforcement des capacités de la vingtaine de participants sur les outils de gestion axée sur les résultats (GAR) et a également servi de catalyser à un engagement plus fort du Ministère des finances et à une synergie d'action entre les Ministères de l'économie forestière et des finances au Congo.

### **Conférence sur la lutte contre l'exploitation illégale et la déforestation organisée par la Commission Européenne**

FODER a contribué aux réflexions sur l'avenir de l'APV FLEGT au Cameroun et sur les opportunités d'actions futures de lutte contre l'exploitation forestière illégale et la déforestation à travers la publication de deux notes de position<sup>3</sup>, la

rencontre des décideurs au niveau européen et la participation aux conférences sur la lutte contre l'exploitation illégale et la déforestation organisée par la Commission Européenne.

### **Participation à la 27th Illegal Logging Update and Stakeholder Consultation Meeting-**

En juin 2017, FODER en collaboration avec CIDT et World Resources Institute a animé une session sur la surveillance indépendante des forêts (IFM) lors de la mise à jour de Chatham House Illegal Logging. Une équipe de FODER s'est rendue sur place pour partager l'impact du Système normalisé d'observation indépendante externe

(SNOE), sur l'harmonisation. De cette présentation, un projet d'extension du SNOIE au Congo a été ouvert et l'Union Européenne a encouragé les acteurs impliqués dans l'observation indépendante des forêts à une standardisation des processus et procédures d'observation.

<sup>3</sup>[http://forest4dev.org/images/documents\\_pdf/rapports/Note\\_de\\_commentaires\\_sur\\_les\\_opportunités\\_d\\_actions\\_futures\\_de\\_lutte\\_contre\\_l\\_exploitation\\_forestiére\\_illegale\\_et\\_la\\_deforestation.pdf](http://forest4dev.org/images/documents_pdf/rapports/Note_de_commentaires_sur_les_opportunités_d_actions_futures_de_lutte_contre_l_exploitation_forestiére_illegale_et_la_deforestation.pdf)

## UNE COMMUNICATION DYNAMIQUE, AU SERVICE DE LA BONNE GOUVERNANCE DES RESSOURCES NATURELLES



En 2017, FODER a renforcé sa communication interne et externe. La refonte du site Internet a été le chantier phare de l'année, avec des plateformes et applications modernisées, plus dynamiques et plus claires pour créer un lien direct avec les parties prenantes impliquées dans la gestion des ressources naturelles.

### MÉDIAS

Sensibiliser le public aux enjeux de la bonne gouvernance des ressources naturelles ou encore alerter les pouvoirs publics sur les urgences de respecter les droits des communautés dans le processus de partage des bénéfices : FODER fait entendre sa voix dans les médias. Reconnues pour leur expertise, nos équipes sont de plus en plus sollicitées par les médias pour apporter leur analyse sur ces sujets. Cette année, grâce à notre positionnement et notre réactivité lors de grands événements, FODER a obtenu 93 retombées médiatiques (soient 84 articles de presse obtenus à la suite de nos conférences de presse et ateliers organisés et 9 en termes d'émissions radios et télévisions auxquelles nous avons été conviés).



# COMMUNICATION



## BULLETIN EXTERNE

En 2017, FODER a publié un numéro de bulletin **RESOURCES**, diffusée à 200 exemplaires (membres, administration, parlementaires, acteurs de la solidarité internationale, presse) et via son site internet. Dans l'optique de vibrer en phase avec l'axe stratégique de la Participation effective des parties prenantes, nous avons poursuivi la production des bulletins d'information pour les ateliers. Ainsi, trois numéros du bulletin d'information de l'Atelier régional sur l'application des Lois et l'exploitation forestière illégale en Afrique Centrale, organisé dans le cadre du projet CV4C par CIDT en collaboration avec Interpol. Le bulletin WorkshopNews eucv4Cconference, a été distribué aux 100 participants de l'atelier et aux 1000 contacts de la mailing list de FODER. Les visiteurs du site internet de FODER, ont pu également télécharger le bulletin.

Comme autre bulletin, nous avons produit le premier numéro trimestriel de la newsletter du projet Suivi communautaire en temps réel des forêts et diffusé sur notre site internet et partagé via notre mailing list.

### RESTONS EN CONTACT !

Au 31 décembre 2017 plus de 700 000 personnes visitent le site internet de FODER [www.forest-4dev.org](http://www.forest-4dev.org). Soit une augmentation de 91,54% par rapport à l'année 2016.

Nos publications sur notre compte Facebook a atteint plus 129 000 personnes au cours des 12 derniers mois écoulés, et nous avons près de 129 followers sur Twitter.

## • GESPROFODER

Dans l'optique d'optimiser la gestion des projets, FODER s'est dotée en 2017 d'une plateforme web de gestion de projets, baptisée GESPROFODER V1.0. Cette plateforme permet non seulement la

promotion de la communication en interne mais aussi le travail collaboratif entre les membres d'un projet et aussi l'archivage des travaux autour d'un projet.

## • UNE POLITIQUE DE PUBLICATION

En tant qu'organisation engagée à assurer la transparence et l'accès à l'information environnementale pour tous, FODER entend garantir une diffusion, la plus large possible, des résultats des travaux menés dans le cadre des projets portés. Une des approches choisies est le « libre accès » aux résultats et publications de FODER par les différentes parties aux processus de gestion des ressources naturelles ayant une incidence sur la vie des peuples autochtones et communautés vulnérables. Cette politique de publication inclut la production et la gestion des bases de données de recherche, ainsi que le libre accès aux publications de FODER. C'est ainsi qu'en 2017, nous nous sommes dotée d'une politique de publication. Cette politique vise à : a) Faire en sorte que dans le cadre des recherches menées par FODER et ses partenaires, les données soient collectées, traitées, conservées et accessibles pour usage et réutilisation dans le respect des exigences légales, administratives, et éthiques, y compris ceux des bailleurs et des partenaires ; b) garantir que les résultats des recherches soient publiés

et diffusés de manière structurée, selon des normes claires, et préalablement définies ; c) mettre en place et développer une culture de bonnes pratiques dans la gestion des données et des publications à FODER ; d) faire en sorte que les efforts du personnel dans la publication des résultats de recherche soient reconnus et accompagnent l'aura qui en résulte pour FODER ; e) informer FODER et ses partenaires de leurs obligations en ce qui concerne la politique de publication de FODER ; f) garantir une politique de transparence à travers une « No surprise Policy » vis-à-vis du Gouvernement de la République du Cameroun et d'autres pays où FODER intervient sur des questions sensibles. Ce document de politique est accompagné d'un Guide de style FODER, ainsi que d'un document de procédures de publication et d'une charte graphique actualisée. Pour la charte graphique elle présente les éléments essentiels à l'application de la nouvelle identité visuelle de FODER. Elle a pour objectifs de créer une cohérence entre les différentes publications institutionnelles.



## NOS PUBLICATIONS EN 2017

### MANUEL TECHNIQUE

#### ***Faire le plaidoyer : Guide méthodologique à l'usage des communautés***

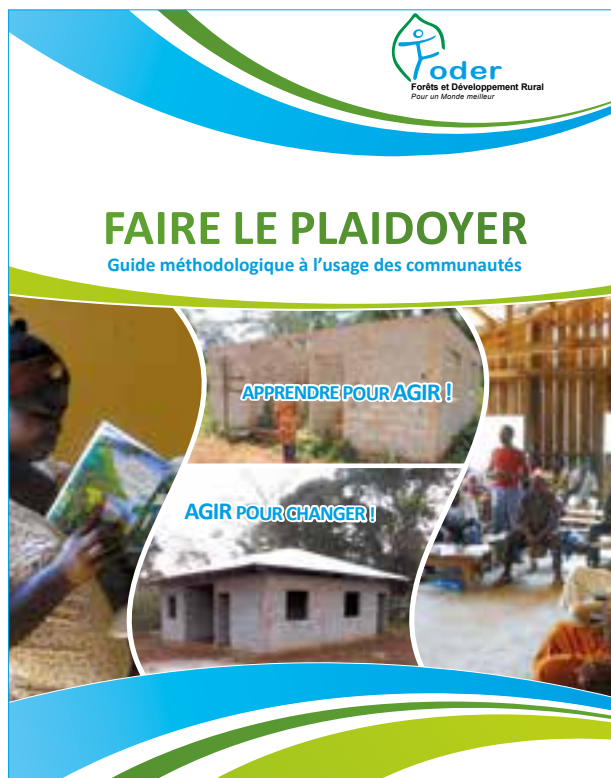
Elaboré dans le cadre du projet « Community-based real time forest monitoring », cet outil destiné aux communautés met à disposition des informations et stratégies simplifiées de conduite de plaidoyer dans les zones d'exploitation forestière. La dépendance de ces communautés aux ressources forestières les rend souvent victimes de certains abus multiformes. Ce guide permet donc à toute communauté victime de faire le plaidoyer suivant dix (10) étapes avec des exemples concrets facilitant la compréhension du processus.

***Edition : Janvier 2017***

#### ***Mise en œuvre de l'approche normalisée d'observation indépendante externe au Cameroun résultats et impacts perceptibles***

Ce document présente les résultats et l'impact à date de la mise en application de l'approche harmonisée d'observation indépendante au Cameroun, qui, est le Système normalisé d'observation indépendante externe (SNOIE). Il est question de montrer comment le SNOIE se déploie et ensuite de présenter son efficacité dans la contribution à la lutte contre l'exploitation forestière illégale et à l'amélioration de la gouvernance forestière.

***Edition: Mars 2017***



## NOTES

### **Note de position de la plateforme forêt et communauté sur le renouvellement de l'APV-FLEGT entre le Cameroun et l'Union Européenne**

Parvenu à six (06) ans de mise en œuvre de l'APV-FLEGT au Cameroun, l'effectivité et l'efficacité véritable de l'Accord dans la lutte contre l'exploitation illégale et le renforcement de la gouvernance forestière restent actuellement appréciées de manière diverse par les deux parties. La plateforme CFP dans la perspective de contribuer ainsi au débat relatif à l'avenir de l'APV-FLEGT au Cameroun a procédé à l'analyse de l'efficacité de la mise en œuvre de cet Accord. La note de position de la plateforme forêt et communauté sur le renouvellement de l'APV-FLEGT entre le Cameroun et l'union européenne est une contribution au débat relatif à l'avenir de l'APV-FLEGT au Cameroun a procédé à l'analyse de l'efficacité de la mise en œuvre.

**Edition : Janvier 2017**



## ETUDE

### **Respect des obligations sociales par les entreprises forestières au Cameroun: que faire pour renforcer la légalité des bois ?**

Cette étude documente sur les contraintes en lien avec le respect des obligations sociales externes des entreprises forestières au Cameroun et les propositions d'amélioration. L'étude s'appuie sur la recherche documentaire et les entretiens semi-structurés individuels et en groupe qui ont permis de saisir la situation du respect des obligations des entreprises vis-à-vis des communautés dans les Régions forestières de l'Est et du Sud, spécifiquement six Arrondissements répartis dans deux Départements. Au total 13 titres d'exploitation étaient ciblés soit neuf (09) Unités forestières d'aménagement (UFA), dont deux (02) étaient en convention provisoire selon les données du MINFOF1 au moment du suivi, et quatre (04) Ventes de coupe (VC).

**Edition : Janvier 2017**



## VIDEOS

### Vidéos :

- **LES DANGERS DE L'EXPLOITATION MINIÈRE ILLEGALE**

DVD, édition FODER, 08'57

*Version : française*

Cette vidéo réalisée par FODER en novembre 2017 permet de visualiser les dangers et conséquences de l'exploitation minière illégale enregistrées dans les zones minières au Cameroun. Cette vidéo a été projetée dans de nombreux villages des régions de l'Est dans le cadre d'une campagne de sensibilisation sur les impacts de l'exploitation minière illégale dans le cadre du Projet mines environnement santé et société (ProMESS).

- **CINQ ETAPES POUR DENONCER L'EXPLOITATION MINIÈRE ILLEGALE**

DVD, édition FODER, 02'45

*Version : française*

Réalisée en novembre 2017, cette vidéo a été destinée à outiller les communautés à la dénonciation des cas d'exploitation minière illégale. Elle a été diffusée au cours d'une campagne de sensibilisation organisée dans la région de l'Est sur les impacts de l'exploitation minière illégale. Des copies de cette vidéo ont été distribuées dans les communautés et les radios communautaires pour la suite de la sensibilisation.

- **COMBATTRE L'EXPLOITATION FORESTIERE, C'EST AUSSI LA DENONCER !**

DVD, édition FODER, 03'33

*Version : française*

Cette vidéo produite sous forme de spot, est une interpellation de la coordination du système normalisé d'observation indépendante externe (SNOIE) à dénoncer les cas d'exploitation forestière présumée illégale, car ne pas les dénoncer est une forme de complicité. Et, pour dénoncer le SNOIE est l'outil idoine pour agir car si rien n'est fait les 5 millions d'hectares de forêts encore disponibles au Cameroun seront englouties.



## CE QU'ILS PENSENT DE NOS ACTIONS

« Au cours de l'année 2017, PAPEL a étroitement collaboré avec FODER dans le cadre de la mise en œuvre de quelques projets portés par ce dernier ; nous pouvons citer: le projet LFR (clôturé en mars), le projet SNOIE (clôturé en Septembre), le projet STR et le projet de renforcement des droits des communautés forestières à travers le partage des bénéfices (les deux derniers en cours). Nous avons beaucoup échangé, partagé des expériences et connaissances ; l'animation des ateliers et comités organisés par FODER dans lesquels les représentants de PAPEL ont été régulièrement conviés. Par ma voix et par la présente nous venons vous témoigner de cette reconnaissance qui a permis non seulement de renforcer nos capacités techniques et comptables, mais aussi c'était des opportunités qui nous ont permis d'atteindre nos objectifs communs (lutte contre l'exploitation forestière, droits des communautés etc.). Nous avons apprécié la rigueur sur la qualité des travaux et rendus tout au long de notre collaboration, la communication permanente et l'esprit d'apprentissage mutuel et de solidarité agissante. Nous vous rassurons notre franche collaboration et exhortons FODER à aller plus loin dans sa structuration et la recherche des financements pour le bien-être de nos populations et de notre pays ».



**Henri Mevah**  
Coordonnateur PAPEL



**Luc NDEBE**  
président SUHE

« SUHE apprécie à sa juste valeur sa collaboration avec FODER qui date de l'année 2011. Il faut dire que les membres fondateurs de SUHE sont des transfuges du CODEMA (Comité de Développement du village MAPOUBI) qui ont observés les changements des objectifs entrepris par le nouveau Bureau Exécutif crée avec l'encouragement et l'appui de FODER. Cette année 2017 nous lie par une autre forme d'amitié appelée partenariat dans nos activités liées à des bailleurs de fonds internationaux ceci par des contrats de partenariat pour réaliser certaines activités du SNOIE avec les outils du RTM. Notre collaboration cette année a été bonne et SUHE pense qu'elle doit aller de l'avant »

*« La stratégie de mise en œuvre des projets adoptée par FODER a permis aux OSC comme CeDLA, partenaire local de mise en oeuvre, de se faire connaître, bref de grandir aussi bien sur le plan organisationnel que technique. Nous pensons que FODER gagnera davantage en encadrant mieux cette approche. Pour conclure, la collaboration avec FODER a été franche ».*



**MARTIN BIYONG**  
Coordonnateur CedLA



**Lucain NYASSI**

Directeur Exécutif,  
Transparency International  
Cameroon

*« Le Partenariat entre Transparency International Cameroon et FODER est vieux de cinq ans. En effet, c'est en 2013 que ce partenariat a débuté par une action forte visant à lutter contre la corruption dans le secteur forestier et plus précisément dans le processus FLEGT au Cameroun. La collaboration et la transparence dans les actions communes ont davantage renforcé et motivé le travail entre nos deux institutions. Depuis 2013, nos deux organisations, via nos équipes compétentes et professionnelles, ont collaboré dans le but de faire reculer la corruption dans le secteur forestier et rétablir les populations vulnérables dans leurs droits. Le travail abattu par FODER dans l'amélioration des conditions de vie des populations en zones forestières fait d'elle un ardent promoteur et défenseur des droits des dites populations. Au regard des actions entreprises et des résultats obtenus, FODER gagnerait à maintenir le cap et continuer le travail bien fait jusqu'ici. Pour ce qui concerne TI-C, nous valorisons et privilégions le partenariat que nous avons actuellement avec FODER et espérons que nos actions communes continueront d'améliorer la gouvernance forestière au Cameroun ».*

**RAPPORT**  
**FINANCIER ANNUEL**  
**AU 31 DECEMBRE 2017**





## RESSOURCES FINANCIERES MOBILISEES

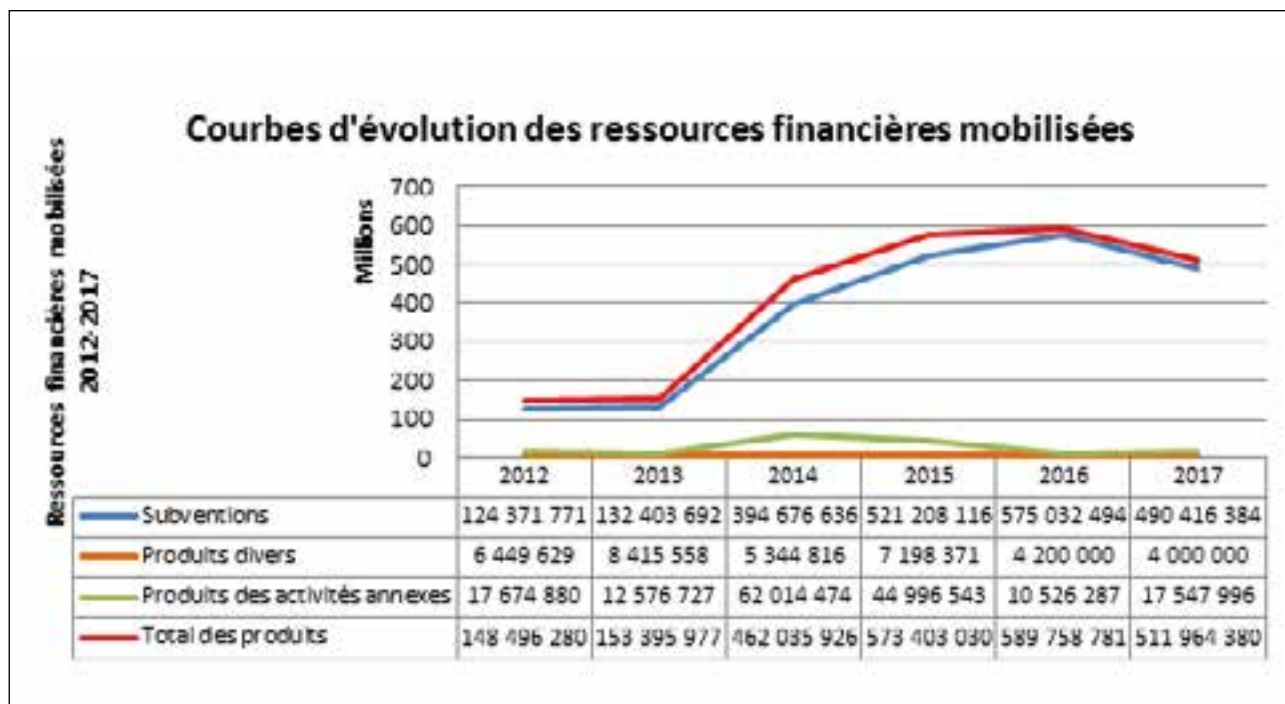
Les ressources financières mobilisées au cours de l'exercice 2017 sont principalement constitués de :

- Subventions d'exploitation ;
- Prestations diverses : Consultation du personnel ;
- Produits des activités annexes. Gestion des activités ponctuelles ;

Produits	Sources de financement	Montant (FCFA)	Montant Euros
Subventions d'exploitation	Délégation de l'Union Européenne au Cameroun	102 896 314	156 864
	Programme FAO EU FLEGT	24819081	37 836
	Centre for International Development and Training (CIDT) de l'University of Wolverhampton,	134781151	205 473
	Stichting FERN	70 826 855	107 975
	The Rainforest Foundation UK (RFUK)	150 292 983	229 120
Produits des activités annexes	GIZ	6 800 000	10 367
	WWF	2 000 000	3 049
Prestations diverses (Consultations et prestations)	Stichting FERN	1 244 350	1 897
	Palladium	7 903 646	12 049
	CIEDD	6 400 000	9 757
Produit de cession d'immobilisation		4 000 000	6 098
<b>Total produit</b>		<b>511 964 380</b>	<b>780 485</b>

Les ressources financières mobilisées pour l'année 2017 ont connu une baisse de **13,19%** par rapport à l'année dernière. Cette baisse se justifie par la clôture de certains projets en début d'année.

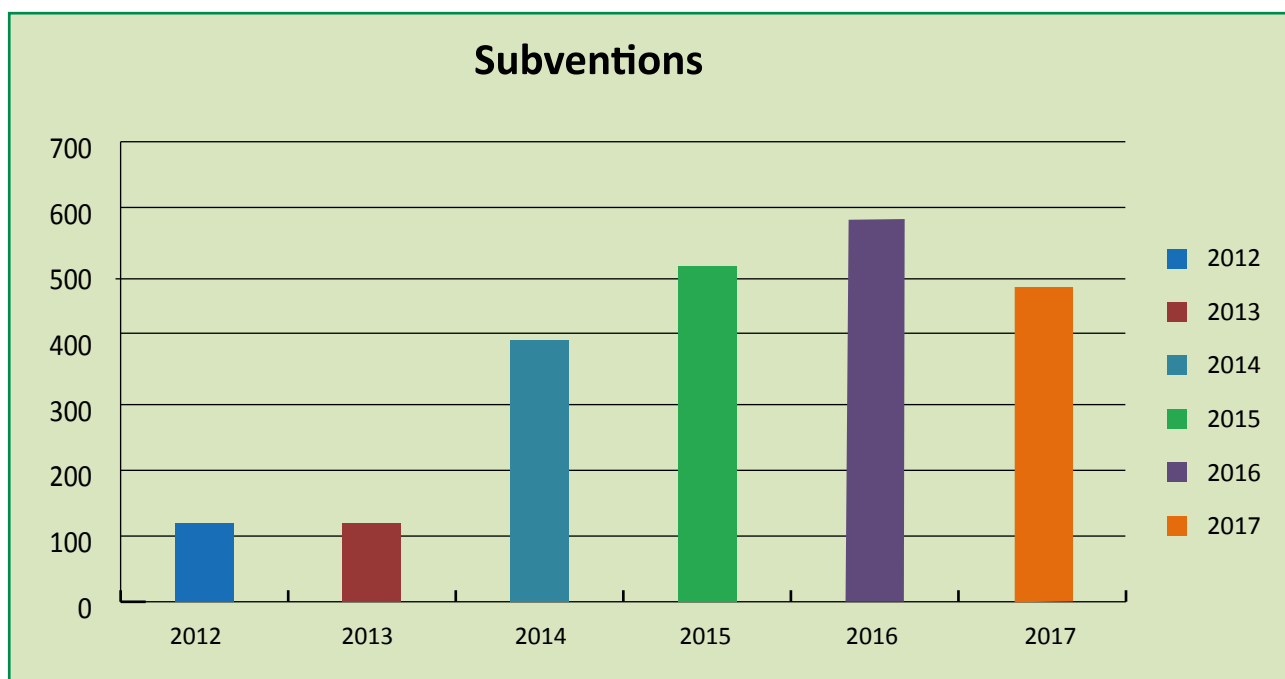
**Graphique 1** : Courbes d'évolution des ressources financières mobilisées sur les 6 dernières années (2012-2017)



La moyenne des ressources financières mobilisées au cours des 3 dernières années est d'environ 558 000 000 FCFA, ce qui traduit une bonne santé financière de l'organisation durant cette période.

Les ressources financières mobilisées au cours de l'exercice 2017 sont constituées à 95,79% des subventions d'exploitation.

**Graphique 2** : Subventions d'exploitation mobilisées sur les 6 dernières années (2012-2017)



## COMPTES DES PRODUITS

Le montant total des produits financiers encaissés au cours de cet exercice s'élève à **476 707 744 FCFA** et est en majorité constitué de subventions d'exploitation, soit **95,05%**. On note une baisse des produits de 21,32% par rapport à l'exercice précédent.

## COMPTES DES CHARGES

Le montant total des charges s'élève à 471 158 064 et est constitué à 67% des dépenses liées à la réalisation des activités des projets.

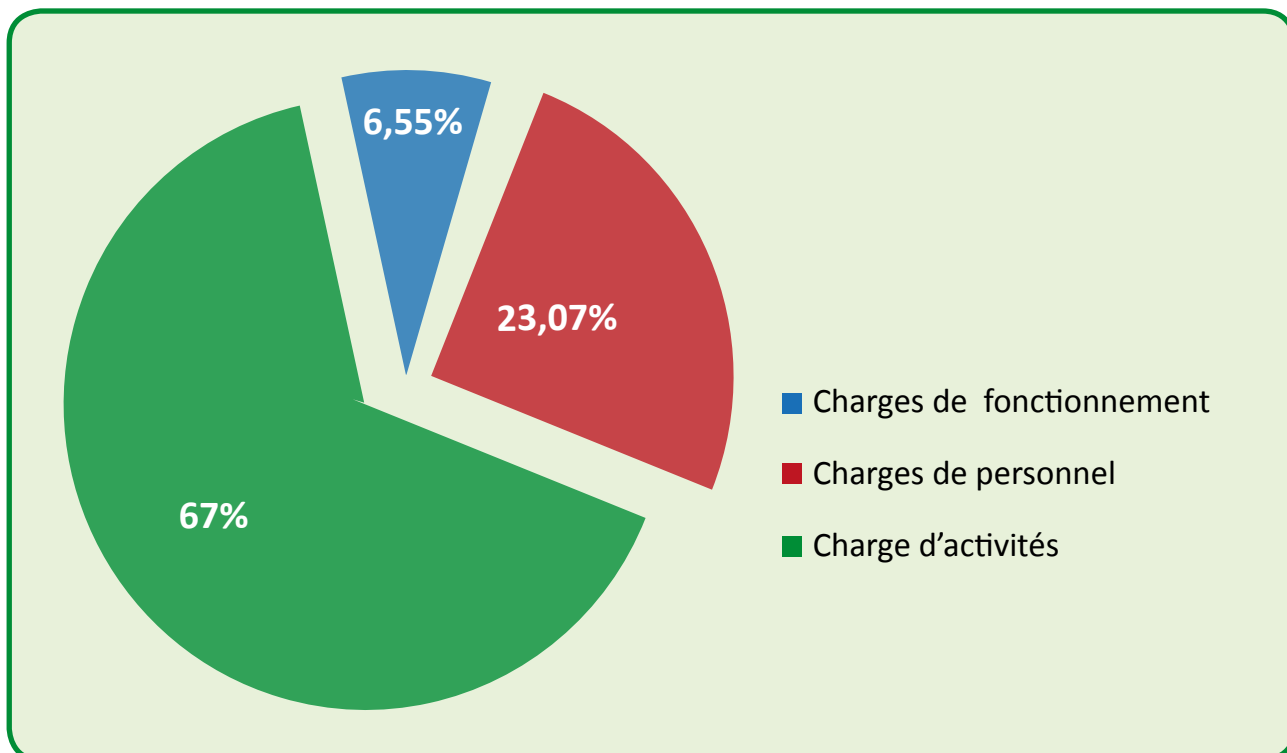
A travers la mise en œuvre des activités des différents projets, FODER contribue au développement économique et social du Cameroun à travers :

1. La création d'emplois ;
2. Les sommes versées dans les structures telles que :
  - Les établissements hôteliers pour l'accueil des ateliers, réunions et conférences de presse, mais aussi pour le logement de nos invités ;
  - Les entreprises de location automobiles

pour le transport des équipes lors des missions sur le terrain ;

- Les agences de communication graphiques et les imprimeries, pour la conception et la production de supports de visibilité et l'impression de nos publications ;
  - Le trésor public, pour le règlement des charges sociales et des impôts déclarés ;
  - Les achats divers (consommables, fournitures de bureau, fournitures non stockables etc...).
3. Accompagnement des communautés pour la défense de leurs droits .

**Graphique 3 : Répartition des charges**



## RESULTATS

Au terme de l'exercice 2017, les états financiers annuels de l'association montrent un résultat positif de **5 549 680 FCFA** qui traduit la capacité de gestion des fonds reçus pour la mise en œuvre des projets par l'association. Les charges sont également bien maîtrisées et évaluées au besoin réel des activités des différents projets et de fonctionnement de l'organisation.

## COMPTE DE BILAN

### BILAN AU 31/12/2017

ACTIF		PASSIF	
LIBELLE	MONTANT (FCFA)	LIBELLE	MONTANT (FCFA)
VALEURS IMMOBILIAIRES		RESERVES ET REPORT A NOUVEAU	-10 109 335
MATERIEL DE BUREAU	10 856 321	SUBVENTIONS	16 945 894
		PROVISION POUR RISQUE ET CHARGE	7 900 000
		RESERVES LIBRES	
CAUTION (Bail)	750 000		
VALEURS DISPONIBLES			
CREANCES	62 376 864	DETTES FOURNISSEURS	5 397 773
BANQUES	27 619 250	DETTES SOCIALES ET FISCALES	27 570 579
CAISSES	504 122	AUTRES DETTES (DONNATEURS ET CREDITEURS DIVERS)	55 273 979
		<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>5 549 680</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>108 528 570</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>108 528 570</b>

© 2018.Forêts et Développement Rural (FODER)

---

**Photos de :** ©FODER,

**Image de couverture :** FODER

**Rédaction :** Christelle KOUETCHA,  
Responsable communication FODER

**Relecture :** Vassilia PENSY,  
assistante communication FODER

**Supervision :** Justin KAMGA,  
Chargée des Programmes FODER

**Mise en forme par :** Germain FOTIE  
(FREEDEFO / **mail:**kingfotie@gmail.com  
**Tel :** 672 17 22 22 )



**Tél. :** 00 237 222 005 248  
**P. B. :** 11417 Yaoundé, Cameroon  
**E-mail:** forest4dev@gmail.com  
**www.**forest4dev.org  
**www.**oie-cameroun.org

 @forest4dev

 Forêts et Développement Rural

 Forêts et Développement Rural

